

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DE L'AVANT-PROJET DE LOI PORTANT RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

TEXTE INTÉGRAL DU COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Page 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 8 Avril 2013 - 27 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 242 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

MÉTÉO

16°

ALGER

24°

TAMANRASSET

p. 2

Les news



REPRÉSENTANT PERSONNEL
DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
AU FORUM ASIATIQUE
DE BO'AO (CHINE)

Bensalah reçu
par le président
chinois

Page 9



ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Sortie à
Constantine
du premier
chargeur algérien
sous le label
allemand Liebherr

Page 3

SÉMINAIRE INTERNATIONAL
SUR LA SUNNA À CONSTANTINE

Combattre l'hérésie
et le prosélytisme
par l'éducation
et la culture

Page 3

INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

LE PR RACHID BENBAKOUCHE, CHEF DE SERVICE ORTHOPÉDIE TRAUMATOLOGIE AU CHU LAMINE DEBAGHINE DE BAB EL-OUED

ARTHROSE

5 millions
de personnes
concernées !

Pages 6-7



• «Le diagnostic précoce
de l'arthrose est négligé en Algérie»

Photo : Madjid Naït-Kaci

RÉVISION DE LA
CONSTITUTION ET ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE 2014

EFFERVESCENCE
PARTICULIÈRE
DANS LES QG
DES PARTIS

Page 3

JUSTICE

LES AVOCATS
DE 6 TRIBUNAUX
RÉCLAMENT LA CRÉATION
D'UNE COUR DE JUSTICE
À EL-BAYADH

Page 3

ENREGISTREMENT
DES NOMS DE DOMAINE

Les marques
victimes
de leur notoriété



Page 4

HIGH-TECH

FOOTBALL

LIQUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE (1/1 RETOUR)
APRÈS SON NUL (1-1) AVEC ASHANTE
KOTOKO À ACCRA (GHANA)

La JSM Béjaïa
affrontera l'ES Tunis
en 1/8^e de finale

Page 24

SCIENCE et VIE

RÉGIMES
Les pièges
à éviter

Pages 12-13

SELON M. ZIARI
L'hypertension
artérielle,
grand défi
de santé
publique
en Algérie

Page 4

TLEMCEN

Saisie
de 5
quintaux
de kif
traité

Page 5



MÉTÉO 16° à Alger

REGIONS NORD :

- Prédominance d'un temps généralement ensoleillé dans la journée après dissipations des brumes matinales près des côtes. Les vents seront modérés d'Ouest à Nord-Ouest. La mer sera peu agitée.

24° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps généralement voilé à nuageux notamment vers le Sud-Ouest avec une tendance orageuse. Les vents seront modérés d'Est à Sud-Est avec quelques soulèvements de sable.



AMAR GHOUl en visite d'inspection à Alger

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul est, aujourd'hui, en tournée d'inspection des chantiers du secteur de la wilaya d'Alger.

Au programme : Projet de liaison Nord/Sud : Mazafra-Tessala El Merdja par Maktaa Kheïra pour le désenclavement de la zone de Hamici et le projet d'aménagement de la section prioritaire (accès au centre d'enfouissement technique de Hamici)

Le ministre assistera à la présentation du projet de désenclavement de la zone Sidi Fredj et Palm Beach/croisement 2^e rocade d'Alger-rocade Sud-Zeralda et celle du projet Pénétrante 2^e rocade-1^{re} rocade (Euca-lyptus-Kourifa).

A partir de lundi 14 avril Campagne de don du sang de la Protection civile

Dans le cadre de ses activités de solidarité, la Direction générale de la Protection civile organise à partir du lundi 14 avril une campagne de don du sang au niveau de l'ensemble de ses structures.

Le lancement officiel de cette campagne se déroulera à l'unité d'instruction et d'intervention de Dar El Beïda.

Cette importante opération de don de sang vient s'ajouter aux sollicitations quotidiennes des particuliers et des structures sanitaires

particulièrement à l'intérieur du pays.



DEMAIN À 10H, M. MUSTAPHA BERRAF, PRÉSIDENT DU COA, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur le «Renouveau de l'olympisme algérien»



M. Mustapha Berraf, président du COA, donnera demain mardi à 10h, une conférence sur le «Renouveau de l'olympisme algérien».

Cette rencontre se déroulera au siège du journal (3 rue du Djurdjura face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun).



No Comment



Le parti El Karama appelle à une «profonde révision» de la Constitution

Le parti El Karama a appelé hier à une «profonde révision» de la Constitution sans altérer les constantes nationales et les équilibres» en vue d'une «adaptation à la prochaine étape de la vie de la société algérienne». Dans un communiqué à la fin des travaux de la session ordinaire de son comité central tenue à Msila, le parti a salué «les résultats des efforts consentis dans le cadre des réformes initiées par l'Etat». Il a estimé, à ce propos, que pour «parachever» ces projets, la candidature à la présidence doit être un «procédé démocratique ouvert à toute personnalité nationale politique sans exclusion». D'autre part, le parti a appelé les acteurs politiques à «prévenir la société algérienne en barrant la route à ceux qui conspirent contre la patrie», affirmant que l'unité nationale est une ligne rouge à ne pas dépasser». Au plan organisationnel, El Karama a demandé aux responsables des wilayas de «reprendre la structuration de base en prévision des prochaines échéances».

CET APRÈS-MIDI À 15H, À LA GALERIE D'ART AÏCHA HADDAD

Vernissage de l'exposition de l'artiste Sihem Aouti

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à 15h le vernissage de l'exposition de l'artiste Sihem Aouti, et ce à la Galerie d'Arts Aïcha Haddad (84 rue Didipuche Mourad- Aleg). L'exposition est ouverte jusqu'au 18 avril.



MEDEA

9^e édition du Salon du livre

Plusieurs maisons d'édition sont présentes à la 9^e édition du Salon du livre à Médéa, dont le coup d'envoi a été donné hier, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani.

Initiée par cet établissement en coordination avec la direction de la culture, cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 18 avril, est baptisée, cette année, du nom du cheikh Ibrahim Abou El-Yakadhane,

premier Algérien à avoir créé une imprimerie moderne et qui était responsable des publications au sein de l'association des oulémas musulmans algériens durant la période coloniale.

Plus de quatre mille titres, couvrant divers domaines et disciplines, sont exposés à l'occasion de ce salon qui offre l'opportunité au public de renouer avec le monde de la lecture. A la faveur d'une

vente promotionnelle organisée lors de ce salon, le public pourra «faire le plein» de livres, en profitant d'une remise de 30% proposée par les maisons d'édition présentes.

Plusieurs conférences-débats qui se sont animées par des hommes de lettres et des chercheurs universitaires sont au programme, ont indiqué les organisateurs du salon.



JUSTICE

Les avocats de 6 tribunaux réclament la création d'une Cour de justice à El-Bayadh

Une quarantaine d'avocats de six tribunaux ont observé hier un mouvement de protestation devant le tribunal d'El-Bayadh pour réclamer une Cour de justice au niveau de cette wilaya, a-t-on constaté.

Ces avocats, exerçant dans la circonscription des tribunaux d'El-Bayadh, Bougib, Labiodh Sidi Cheikh, Naâma, Mécheria et Ain-Sefra, ont appelé à la mise en place d'une Cour de justice au niveau de la wilaya d'El-Bayadh.

"La décision relative à la création de cette instance existe depuis 1997 et n'a toujours pas été concrétisée, en plus de celle d'un tribunal administratif dans cette wilaya", selon un document distribué par les initiateurs de cette action et dont l'APS a obtenu un exemplaire. Ce



mouvement de protestation n'a toutefois pas perturbé le fonctionnement du tribunal d'El-Bayadh, mais la rue attenante au tribunal a été bloquée par les protestataires.

L'avocat Mohamed Djebbar, un des

encadreurs de ce mouvement de protestation, a souligné la légitimité des revendications soulevées et le caractère pacifique de ce mouvement qui, a-t-il dit, reste "ouvert jusqu'à obtention gain de cause".

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2014 Effervescence particulière dans les QG des partis

Kamel Cherif

Après un répit qui aura duré quelques semaines, la classe politique se remet en branle en prévision des prochaines échéances électorales. La scène politique s'anime et le débat est d'ores et déjà engagé sur la révision de la Constitution et l'élection présidentielle de 2014. Les QG des partis politiques connaissent une ébullition qui va crescendo. Les formations politiques de diverses tendances s'activent à mettre en place des commissions en vue d'apporter leur pierre à l'édifice, à savoir suggérer des propositions concernant la révision de la Constitution. A l'évidence, les avis diver-

gent quant aux amendements et à l'enrichissement de la loi fondamentale du pays. Une démarche qui va dans le sens de l'ancrage et de la consolidation de la démocratie en Algérie.

Les partis politiques qui étaient fortement sollicités en 2012 avec l'organisation des élections législatives (mai 2012), suivies des élections pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW, novembre 2012), se remettent ainsi dans le bain des débats et des meetings. En ce sens, le weekend dernier a été riche en activités dans la mesure où plusieurs formations politiques ont investi le terrain pour expliquer à leurs militants et sympathisants l'op-

portunité de la révision de la Constitution.

Pour rappel, des consultations politiques avaient été menées auprès de la classe politique, la société civile et des personnalités nationales et historiques en 2011 qui s'étaient exprimés sur les réformes politiques, lesquelles connaîtront leur parachevement par l'adoption d'une nouvelle Constitution. Il s'agit à présent d'amorcer le dernier virage de ces réformes, ce qui explique l'intense activité des partis politiques, lesquels saisissent aussi l'occasion pour se placer sur l'échiquier politique national.

Il faut rappeler que depuis 2011, des changements ont intervenus avec notamment l'agrément de nouveaux par-

tis, lesquels auront leur mot à dire dans la révision de la Constitution, mais aussi à l'occasion de l'élection présidentielle de 2014.

Autrement dit, on s'achemine vers un nouvel équilibre des forces avec l'émergence de nouvelles idées et tendances. En parallèle, d'autres partis s'apprêtent à tenir leurs congrès respectifs, soit pour consolider les actuelles équipes dirigeantes ou insuffler un nouveau sang en prévision des échéances de 2014.

En somme, c'est la démocratie qui sortira vainqueur de ce bouillonnement politique à même de permettre un débat d'idées et une prise de conscience meilleure de la part du citoyen.

GHLAMALLAH À CONSTANTINE Combattre l'hérésie et le prosélytisme par l'éducation et la culture

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghamallah, a estimé, hier à Constantine, que c'est "par la culture et l'éducation que l'on vaincra le prosélytisme et l'hérésie qui dénaturent l'islam authentique et non par la répression".

Le ministre a indiqué, au cours d'un point de presse improvisé à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya, que "la protection de la population, notamment les jeunes, contre cette forme de propagande doit nécessairement impliquer l'université, l'école et les médias qui devront transmettre les risques de telles intrusions dans la société algérienne".

Le vide culturel constitue le "développeur principal de ces maladies" que des étrangers ont tenté de répandre dans plusieurs régions du pays, a ajouté M. Ghamallah, soulignant que ces prosélytes qui ont été chassés des mosquées ont tenté de trouver refuge dans des



maisons d'Algériens. Répondant à une question au sujet de la "menace" que constitue le courant salafiste, le ministre a considéré que "nous sommes des salafistes authentiques (ceux qui suivent la tradition des prédécesseurs, ndlr), mais il y aurait problème si nous empruntons une autre voie se substituant à cette noble tradition".

S'agissant des travaux de réalisation de la grande mosquée d'Alger, le ministre a affirmé que la cadence est respectée et que les travaux avancent conformément au calendrier arrêté.

A son arrivée à Constantine, le ministre avait ouvert les travaux de la cinquième édition du séminaire international sur la Sunna, puis inspecté les chantiers de construction d'une mosquée et d'une école coranique à Ain Smara, avant de poser la première pierre d'une mosquée à la nouvelle ville Ali Mendjeli.

APS

ALGÉRIE - ALLEMAGNE Sortie du premier chargeur algérien sous le label allemand Liebherr



Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Cherif Rahmani, a présidé hier à Ain Smara (Constantine) la cérémonie de sortie du premier chargeur "made in Algeria", fabriqué sous le label allemand Liebherr. D'une capacité de godet de 4 m³, de technologie récente et répondant aux normes et aux standards internationaux, cet engin de travaux publics est le fruit d'un partenariat entre la SOMATEL (Société des matériaux de terrassement et de levage), filiale de l'ENMTP (Entreprise nationale des matériaux de travaux publics).

Ce chargeur est le premier d'une gamme de divers engins devant être produits sous le label allemand, en l'occurrence deux types de chargeurs, trois types de pelle (sur pneumatiques et sur chenilles) et deux types de bulldozers (de 250 et 350 chevaux), a indiqué le ministre, en marge de la cérémonie, à laquelle a assisté M. Willi Liebherr, président du groupe allemand. Ces matériaux de terrassement et de chargement de "dernière génération", a encore indiqué M. Rahmani, sont destinés aux secteurs du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydrauliques) mais également aux secteurs pétrolier et forestier.

Qualifiant les partenariats conclus avec des compagnies étrangères dans le cadre du redressement industriel soutenu par le gouvernement, "d'alphabétisation industrielle" des entreprises nationales, le ministre a souligné "l'importance de repositionner le pays dans le monde de l'industrie", ajoutant que seuls les partenariats avec les "grosses cylindrées industrielles" peuvent apporter "savoir-faire" et "qualité" aux produits algériens. Sur le site de la SOMATEL, à Ain Smara, M. Rahmani s'est attardé sur le volet de la formation des universitaires dans les filières mécanique et industrielle, précisant que la coopération algéro-allemande prévoit "un transfert de technologie" et des formations effectuées sur site et en Allemagne. De son côté, M. Willi Liebherr, a souligné que la partie allemande s'engage, conformément, au contrat, à former les équipes de production, de logistique et des services achats, avec l'ambition "d'exporter les produits SOMATEL au label allemand dans les pays africains".

La production des engins de terrassement et de chargement "montera en cadence sur quatre ans", selon le président-directeur général de l'ENMTP, M. Slimane Boulabd, précisant, à ce propos, que "de 166 engins à produire en 2013, la SOMATEL en fabriquera 400 en 2016". Selon ce responsable, un investissement de 700 millions de dinars a été débloqué par ses services pour la mise à niveau de l'entreprise. Des investissements spécifiques, liés aux outillages et aux chaînes de fabrication et d'assemblage, ont été également consentis.

En décembre 2012, un autre partenariat entre l'Entreprise des tracteurs agricoles (ETRAG) et le groupe américain AGCO Massey-Ferguson avait été concrétisé à Constantine avec la sortie du premier tracteur Massey-Ferguson.

SELON LA SGBV La société "NCA-Rouiba" sera admise officiellement à la Bourse d'Alger avant fin mai

L'admission officielle de la société NCA-Rouiba au niveau du marché principal de la bourse d'Alger se fera «probablement» avant la fin du mois de mai, a-t-on appris hier auprès de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV). «Une fois les résultats de l'offre publique de vente des actions NCA-Rouiba validés et l'opération déclarée fructueuse par le comité de suivi, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) autorisera par décision l'admission officielle de cette société à la cotation au niveau de la bourse d'Alger et ce probablement avant la fin du mois de mai 2013», a précisé à l'APS, le directeur général de la SGBV, Mustapha Ferfara. Selon le premier responsable de la Bourse d'Alger, l'offre publique de vente des actions NCA-Rouiba qui s'étalera du 7 au 25 avril sera déclarée fructueuse si «au moins 20 des actions constituant le capital social, soit 1.698.391 actions, seraient vendues et diffusées auprès d'un nombre minimal de 150 actionnaires».

La NCA-Rouiba a reçu le 6 février dernier le visa de la Cosob l'autorisant à ouvrir son capital social auprès du grand public d'investisseurs à hauteur de 25% par offre publique de vente. La vente des actions est réservée aux nationaux résidents répartis en deux catégories d'investisseurs. Le premier segment concerne les salariés de la société avec un quota maximum de 85.000 actions, alors que l'autre segment est réservé aux personnes physiques et personnes morales avec un quota de 2.037.988 actions. «Sur les deux segments, les investisseurs acquéreurs ne pourront pas réservier des quantités inférieures à 75 actions ou supérieures à 85.000 actions», a précisé M. Ferfara. Cette opération qui est la troisième depuis le démarrage effectif de l'activité de la Bourse d'Alger en septembre 1999, constitue «la première OPV à prix fixe initiée par une société privée», a-t-il relevé. Des actionnaires de NCA-Rouiba dont le Fonds d'investissement étranger Africinvest, a-t-il poursuivi, céderont partiellement leurs participations cumulant une quantité de 2.122.988 actions offertes à un prix fixe de 400 DA.

«Le prix arrêté découle d'une évaluation réalisée par un cabinet d'expertise externe. La valeur économique de l'action de NCA-Rouiba estimée à 461,32 DA a subi une décote volontaire de près de 15,3% à l'effet de permettre une évolution favorable du cours du titre sur le marché principal de la Bourse d'Alger», a-t-il encore souligné. Un syndicat de placement composé de huit institutions bancaires a été institué pour collecter les demandes d'achat formulées par les investisseurs et les acheminer au niveau de la Bourse d'Alger. Ce syndicat est constitué de la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), la Banque de développement local (BDL), la Société générale Algérie et la BNP Paribas El Djazair, désignée par l'émetteur comme intermédiaire en opération de bourse (IOB) chef de file. Un comité de suivi de l'opération d'offre publique de vente des actions NCA-Rouiba a été, également, institué le 31 mars dernier. Ce comité dont la présidence est assurée par la SGBV regroupe les représentants de l'émetteur, des membres du syndicat de placement, de la Cosob et du dépôsitaire central des titres Algérie Clearing. «Ce comité a pour rôle principal d'adopter le mode opératoire de déroulement et de traitement de l'OPV, la levée des contraintes qui pourraient survenir durant la période de l'offre et la validation des résultats partiels et finaux de l'OPV», a-t-il fait savoir. Le DG de la SGBV a estimé que la réussite de l'opération d'OPV des actions NCA-Rouiba impactera «positivement» l'activité de la Bourse d'Alger. «L'introduction de NCA-Rouiba en bourse portera le nombre de titres de capital (actions) cotés en bourse à quatre et raffermira le niveau de la capitalisation boursière de près de 26% dont le niveau passera de 13 à 16,4 mds DA», a-t-il affirmé. Cette introduction permettra également d'étoffer le volant des titres échangeables de près de 42%, le relevant de 5,4 millions à 7,1 millions d'actions, a-t-il encore ajouté.

SELON M. ZIARI L'hypertension artérielle, grand défi de santé publique en Algérie

Les pathologies non transmissibles, notamment celles liées à l'hypertension artérielle, constituent un grand défi de santé publique, a affirmé hier à Adrar le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdellaziz Ziari.



S'exprimant lors des travaux du 3^e séminaire de formation de praticiens de médecine générale d'Adrar, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé, le ministre a indiqué que l'Algérie, à l'instar des autres pays, a ratifié en septembre 2011 la Déclaration de l'ONU sur les maladies non transmissibles.

L'hypertension est l'une de ces pathologies les plus répandues, d'où le thème de sa prévention retenu comme slogan pour la célébration de cette Journée mondiale, a ajouté M. Ziari en citant, parmi les principales causes de cette maladie, les mauvaises habitudes alimentaires, l'absence de pratique sportive et le tabagisme.

Venant en tête des pathologies non transmissibles avec un taux de 26%, l'hypertension touche un adulte sur trois et est à l'origine de plus de 9 mil-

lions de décès chaque année dans le monde, a-t-il ajouté. Le ministre a tracé, à cette occasion, les avancées réalisées par l'Algérie depuis l'indépendance en matière de promotion de la santé publique, et ayant permis d'allonger la moyenne d'espérance de vie de moins de 50 ans en 1962 à plus de 76 ans l'an dernier.

C'est ce qui explique, a-t-il estimé, «l'augmentation du nombre de cas de maladies non transmissibles telles que l'hypertension artérielle à laquelle est accordée la priorité dans le programme du gouvernement, cette année.»

M. Ziari a, en outre, fait état d'un programme national en cours d'élaboration pour la lutte contre les risques communs des maladies non transmissibles.

Le ministre a inspecté, par ailleurs, une série de chantiers dont a

bénéficié le secteur à Adrar, à l'instar d'un pôle médical en cours de réalisation au chef lieu de wilaya et regroupant quatre structures de santé: un centre anticancéreux, un hôpital psychiatrique de 120 lits, et deux hôpitaux de 120 et 240 lits.

Au chef-lieu de wilaya toujours, M. Ziari a visité la Maison du diabète, ainsi que le village de prévention du diabète, installé sur la grande esplanade du centre-ville, avant d'inspecter l'établissement public hospitalier d'Adrar et l'école de formation paramédicale.

Le ministre a également écouté les doléances de citoyens ayant porté notamment sur l'amélioration des prestations de santé dans la région et sur l'affectation de plus de praticiens spécialistes.

ANP

Plus de 3 000 visiteurs à Jijel aux "portes ouvertes" sur les Forces de défense aérienne du territoire

Plus de 3 000 visiteurs se sont rendu depuis jeudi dernier aux «portes ouvertes» sur les Forces de défense aérienne du territoire (DAT), clôturées hier à Jijel, a affirmé le chef de la cellule de communication au commandement des Forces de défense aérienne du territoire (CFDAT).

Ces journées, les premières du genre organisées dans cette wilaya, ont connu un «franc succès», a indiqué à l'APS le colonel Omar Serhane, relevant le «fort intérêt» des visiteurs qui ont visité les différents stands installés à la maison de la Culture Omar Ousseidik.

La majorité des visiteurs, notamment les jeunes écoliers et les étudiants de l'université, ainsi que des familles, ont fait part de leur intérêt pour les écoles et les établissements de formation et les oppor-



tunités offertes pour un éventuel recrutement dans ces établissements, a souligné cet officier supérieur.

Les différents équipements exposés ont suscité la curiosité des visiteurs qui n'ont pas manqué de «harceler» de questions les officiers et les sous-officiers affectés aux stands. Le radar, sa conception, ses fonctions et ses missions,

tout comme la batterie de défense anti-aérienne (DCA) et autres équipements sophistiqués, en usage dans ce corps d'armée, ont constitué le «clou» de cette exposition, a-t-on constaté.

Des structures de formation, à l'image de l'Etablissement central de maintenance et d'approvisionnement (ECAM), du

Centre de recherche et développement (CRD) et du Service de contrôle aérien (SAR), ont également figuré en bonne place dans cette manifestation d'information.

Ces «portes ouvertes» s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du ministère de la Défense nationale et d'un plan du CF DAT pour se rapprocher du grand public.

Ces Journées avaient été ouvertes jeudi dernier par le colonel Ahmed Amirouche, commandant de la Zone de Défense aérienne n° 5 de la V^e Région militaire, des officiers supérieurs de l'ANP et les autorités de la wilaya.

Des manifestations similaires se tiendront prochainement dans d'autres régions du pays, selon le chef de la cellule de communication du CF DAT.

APS

SANTÉ

Ouverture du 5^e Salon international de l'équipement médical

● 185 marques et un intérêt particulier à la pharmacovigilance

Le cinquième Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM), dédié aux professionnels de la santé, a ouvert ses portes, hier à Alger, à l'occasion de la Journée nationale de la santé, avec comme nouveauté cette année un intérêt particulier accordé à la pharmacovigilance et à la sécurité médicale.

Pas moins de 185 marques sont présentes à ce salon, qui s'étaler jusqu'au 11 avril, avec 18 fabricants locaux, spécialisés dans les produits à usage unique (casques, trousse chirurgicales). La représentante du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Rachida Aberkane, présente lors de l'inauguration du SIEHM, a salué l'initiative entreprise par les organisateurs, qui ont privilégié la qualité et la sécurité du matériel importé par les entreprises nationales et internationales en Algérie et a souhaité voir le savoir-faire étranger transmis aux fabricants algériens. L'objectif de ce salon est d'inclure aux importateurs et aux consommateurs l'esprit de sécurité, pour que les dispositifs médicaux utilisés dans les centres de santé ne soient plus à l'origine des accidents

hospitaliers, ont indiqué les organisateurs.

Les exposants qui ont pris part au SIEHM ont présenté des équipements liés à l'immobilier hospitalier, aux matériels de collecte de déchets sanitaires, aux consommables pour bistouris électriques, pour blocs chirurgicaux et salles opératoires. Des appareils à technologie plus « sophistiquée » étaient aussi au rendez-vous, notamment les derniers modèles de respirateurs à air comprimé utilisés en réanimation, des logiciels de visualisation de radios à distance, des échographes pluridisciplinaires, des automates de biochimie et des logiciels de spermiologie. Ce matériel médical a été conçu à des visées plus « hygiéniques » pour éviter la contamination bactérienne des professionnels de la santé, lors de la manipulation manuel des équipements.

Une place importante a été accordée, également, à la collecte et au traitement des déchets hospitaliers et plusieurs exposants ont présenté de nouveaux procédés de tri des résidus sanitaires. A ce propos, la représentante du ministère a fait savoir qu'un projet, en commun avec le ministère

de la Santé et celui de l'Environnement, était en cours pour trouver une solution viable et pérenne à la problématique du ramassage et du traitement de ce type de détritus hospitaliers.

La maintenance du matériel médical, autre problématique phare de ce salon, a aussi été abordée par certains importateurs et distributeurs du matériel hospitalier. Ces exposants se sont plaints de ne pas être sollicités par les consommateurs pour la révision de leurs équipements après leur acquisition, alors qu'il est prévu dans les contrats de vente une clause de « maintenance médicale », générée par les services après-vente. Un programme de mise à niveau des structures hospitalières, dirigé par la tutelle de la santé, est en cours et consiste en l'obligation de signature d'un contrat de maintenance entre les distributeurs et les CHU, a souligné la représentante du ministère. Les importateurs devront, dorénavant, prévoir des formations destinées aux ingénieurs biomédicaux pour la maintenance des équipements et un budget sera alloué aux structures sanitaires pour la révision de leurs équipements.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE (ONLCDT)

Prise en charge médicale du toxicomane largement boudée par les magistrats

La prise en charge médicale du toxicomane doit être un « réflexe » chez l'ensemble des intervenants de la chaîne pénale, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Mohamed Zouggar. « La prise en charge médicale du toxicomane, une des priorités d'action de la nouvelle politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie, doit être un réflexe chez tous les intervenants de la chaîne pénale (qui s'étend du début de l'enquête à l'audience pénale) », a indiqué à l'APS M. Zouggar en marge d'un séminaire régional sur le sujet.

Il a relevé que les statistiques relatives à l'application de la mesure portant prise en charge médicale du toxicomane « démontrent clairement qu'elle reste largement boudée par les magistrats ». « En 2012, il n'a été enregistré que 23 cas pour 12.978 affaires de détention et d'usage de stupéfiants traitées par la justice », a-t-il déploré. M. Zouggar a souligné, à cet égard, la nécessité de « privilégier le traitement médical du toxicomane que de le punir ». « L'incarcération s'avère peu productive d'effet dissuasif sur un toxicomane. Le réprimer

n'est pas la bonne thérapie, la solution est de le traiter », a-t-il estimé. « Au-delà du caractère judiciaire que revêt la mesure de l'injonction thérapeutique, elle est également une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale des personnes appréhendées, requérant aussi bien des structures sanitaires appropriées que l'intervention d'autres acteurs, notamment un personnel médical hautement qualifié », a-t-il expliqué. M. Zouggar a indiqué que l'importance du séminaire régional de deux jours sur les stratégies pénales et sanitaires dans le traitement de la toxicomanie « réside dans les réponses qu'il peut apporter et les explications qu'il peut fournir quant au peu d'engouement que suscite cette mesure chez les magistrats ». Plusieurs magistrats et médecins nationaux et français participent au séminaire régional, organisé par l'ONLCDT en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en France (MILDT). L'objectif est de sensibiliser les différents intervenants sur l'importance de l'injonction thérapeutique comme approche médicale dans la prise en charge du toxicomane.

SELON L'AMBASSADEUR DE FRANCE À ALGER M. ANDRÉ PARANT

Approches souvent similaires dans le traitement de la toxicomanie

L'Algérie et la France développent des approches souvent similaires dans les stratégies de prévention et de traitement judiciaire des toxicomanes, a affirmé hier l'ambassadeur de France à Alger, M. André Parant. « L'Algérie et la France ont développé, en de nombreux points, des approches souvent similaires, comme le recours à l'injonction thérapeutique et à la synergie recherchée entre pouvoirs publics et secteur associatif, tant pour la mise en œuvre de campagnes préventives que pour la réinsertion des toxicomanes », a indiqué M. Parant lors d'un séminaire sur les stratégies pénales et sanitaires dans le traitement de la toxicomanie. Relevant qu'aucun pays n'est à l'abris du fléau de la toxicomanie, il a estimé que l'Algérie, même si le phénomène « n'y a pas encore pris l'ampleur qu'on lui connaît dans les pays de la rive nord de la Méditerranée, a raison d'accorder à la lutte contre la drogue et la toxicomanie toute l'importance qu'elle mérite ». Huit experts français, dont un représentant de

la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en France (MILDT) ainsi que des magistrats français, prennent part au séminaire ré-

gional de deux jours. Des magistrats et médecins nationaux participent également au séminaire régional, organisé par l'ONLCDT en partenariat avec la MILDT.

12 000 consultations effectuées dans les structures sanitaires en 2012

Plus de 12 000 consultations ont été effectuées dans les structures sanitaires et centres de soins aux toxicomanes durant l'année 2012, selon l'ONLCDT.

« Au total, 12 493 consultations ont été effectuées dans les structures sanitaires et les centres intermédiaires de soins aux toxicomanes durant l'année 2012 contre 12 464 consultations en 2011 », a indiqué à l'APS le directeur général de l'Office, M. Mohamed Zouggar en marge des travaux d'un séminaire sur les stratégies pénales et sanitaires dans le traitement de la toxicomanie. Ces structures sanitaires ont enregistré, par ailleurs, un total de 65 570 consultations durant la période entre 2004 et 2012. M. Zouggar a relevé, en outre, que 1 277 hospitalisations ont été enregistrées dans les centres de cure de désintoxication durant l'année 2012 contre 1 279 en 2011. Le nombre d'hospitalisations de toxicomanes a atteint au total 10 737 durant la période entre 2004 et 2012. Concernant le renforcement des capacités d'accueil (accessibilité et disponibilité), il a noté qu'un programme de réalisation pluriannuel de 53 centres intermédiaires de soins pour toxicomanes (CIST) et 15 centres de désintoxication (CD) a été lancé en 2007 par le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière.

TLEMCEN

Saisie de 5 quintaux de kif traité

Les éléments de la brigade mobile des Douanes de Tlemcen ont saisi, dans la nuit de samedi à dimanche, une quantité de 533 kg de résine de cannabis (kif traité), introduite à travers les frontières ouest du pays, a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes. Cette saisie a été opérée sur la RN 35, au niveau de la région dite « Boudjoumia », près du village de Boukliou, a-t-on précisé. Les douaniers ont mis la main sur cette drogue après avoir pourchassé un véhicule dont le conducteur a profité de l'obscurité pour s'échapper, abandonnant sur place la voiture et la marchandise prohibée transportée. La valeur marchande de cette drogue a été estimée à 21 millions de dinars. Par ailleurs, les éléments de la brigade des Douanes de Maghnia ont intercepté, sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité de Sidi Bel-Abbès, un camion transportant des pièces détachées usagées provenant de la contrefaçon. La marchandise était constituée de 14 moteurs, de 33 demi-moteurs et d'un lot important de pièces détachées de diverses natures. Sa valeur a été estimée à 4 millions de dinars, indique-t-on de même source.

MÉDÉA

Un réseau de vol de cheptel démantelé à Draâ-Smar

Un réseau spécialisé dans le vol de cheptel a été démantelé, récemment, par les éléments de la police judiciaire (PJ) de Draâ-Smar, dans la wilaya de Médéa, mettant ainsi un terme à une série de vols qui a touché plus d'une dizaine d'éleveurs de cette commune, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de ce réseau qui écumait cette région depuis plusieurs mois, a été réalisé grâce à une minutieuse enquête déclenchée par la PJ de Draâ-Smar, suite à une plainte déposée par un éleveur faisant état de la disparition d'une cinquantaine de têtes d'ovins, a indiqué le commissaire Nabil Toualbia. L'arrestation d'un premier suspect, un récidiviste originaire de cette commune, permettra aux enquêteurs de remonter toute la filière, composée, selon cet officier, de cinq individus, dont deux, établis dans la wilaya de Aïn-Defla, sont activement recherchés par les services de police. D'après les premiers éléments de l'enquête, le cheptel volé était acheminé vers la wilaya d'Aïn-Defla où il est écoulé dans le circuit informel. L'enquête en cours permettra de déterminer la quantité de cheptel subtilisé de cette commune où plusieurs réseaux similaires ont été démantelés par le passé par la Gendarmerie nationale.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Des habitants du village d'El Melez bloquent la RN60A

Plusieurs dizaines d'habitants du village d'El Melaz, dans la commune d'El M'hir, à 40 km de Bordj Bou-Arréridj, ont fermé, hier, la RN60A menant de Bordj Bou-Arréridj à M'sila, à l'aide de troncs d'arbres et de barricades de fortune pour protester contre l'attitude des autorités locales qui refusent de prendre en charge leurs doléances. Les citoyens de ce village enclavé réaffirment qu'ils bloqueront ce tronçon de route jusqu'à ce que le wali se rende sur place afin de constater la situation « misérable et chaotique » dans laquelle ils évoluent depuis l'Indépendance. Leurs principales revendications sont l'aménagement urbain et la réfection du réseau routier, qui serait dans un état de dégradation avancé selon les contestataires et l'AEP.

LE PR^R RACHID BENBAKOUCHE, CHEF DE SERVICE ORTHOPÉDIE TRAUMATOLOGIE AU CHU LAMINE DEBAGHINE DE BAB EL-OUED, INVITÉ HIER, AU FORUM DE DK NEWS



ARTHOSE

5 millions de personnes concernées !

Saïd Abjaoui

Prise en charge chirurgicale de l'arthrose des membres inférieurs (genoux et hanches), prévention, traitement contrôlé et traitement chirurgical, un mal très répandu en Algérie, dans un contexte où la grande douleur que subissent les patients est permanente et pousse ces derniers parfois à faire des centaines de km pour aller consulter à Alger. « Docteur, j'ai mal, faites quelque chose ».

Quand et comment prendre en charge le malade qui souffre et qui souffre beaucoup car la particularité de cette maladie est qu'elle provoque une douleur permanente ?

Le professeur en orthopédie traumatologie Rachid Benbakouche, ainsi que les professeurs Mustapha Yacoubi, et M. Yahia Cherif, invités au Forum de DK News, ont bien voulu répondre à toutes les questions relatives à la prise en charge de l'arthrose.

Améliorer les moyens des équipes de première intervention

Ce n'est pas du tout une maladie rare compte tenu qu'il y a entre quatre et cinq millions de personnes qui en sont atteintes. Ceci explique l'importance des moyens à mettre en œuvre pour y faire face, et ce autant en équipement qu'en formation des chirurgiens. La formation surtout

Les genoux ne s'opèrent qu'à Alger

Cette maladie commence à apparaître dans la tranche d'âge des 40 à 45 ans et c'est une maladie invalidante car il arrive que le malade se rende à la consultation sur un brancard. La première de la prise en charge revient aux rhumatologues, et c'est à un certain niveau d'évolution de cette maladie qu'intervient ensuite la prise en charge chirurgicale. Le chirurgien est alors un recours.

Pourquoi un recours ? Le professeur Rachid Benbakouche explique qu'au niveau des articulations, il y a le cartilage et c'est lui qui prend le coup car il subit deux pressions de sens opposés, celle qui l'exerce le poids du corps et celle de la réaction exercée par le sol. L'une des causes est le traumatisme. Lorsqu'il y a traumatisme, il s'en déduit une destruction de ce cartilage. Il y a une dégénérescence du cartilage et malheureusement, celui

Le cartilage ne se régénère pas

mécanique qui fait subir une pression ou existe-t-il une dégénérescence due aux rhumatismes ? Il y a quand même des traitements médicaux qui ralentissent l'évolution de la maladie mais ne guérissent pas celle-ci. Les meilleurs traitements sont d'abord l'éducation physique, la marche surtout, et pas les sports violents. La prise de poids est l'ennemi n°1 mais il est difficile de convaincre une personne de plus de cinquante ans qu'elle doit maigrir. Avant l'intervention de l'acte chirurgical, il faudrait rétablir un meilleur équilibre des pressions sur l'articulation.

Une meilleure répartition des forces peut retarder l'échéance. Au-delà, c'est le remplacement de l'articulation. C'est une chirurgie relativement récente, une quarantaine d'années environ. C'est une chirurgie qui est lourde, et c'est pour ça qu'on retarde au maximum, car on ne doit pas réparer à nouveau. C'est une chirurgie onéreuse.



«Un diagnostic précoce est nécessaire»



Les structures locales appellent au secours pour manque de moyens

Malheureusement, il n'y a pas assez de centres appropriés en Algérie, pour quatrre à cinq millions de malades qui en sont atteints selon une étude faite par le professeur Ladjouze. Le professeur Benbakouche dit sa fierté pour le succès de l'équipe algérienne de chirurgiens en la matière pour avoir pu mettre en place des moyens de chirurgie de première intention, ce qui a permis de se passer totalement de prise en charge à l'étranger pour ce qui concerne les prothèses du genou et des articulations. L'équipe du professeur s'est déplacée dans les hôpitaux de l'intérieur du pays pour effectuer une cinquantaine d'opérations. Il y a cependant à déplorer le manque de prothèses, surtout des genoux car il

n'y a qu'à Alger que se traite le genou. Les listes d'attente

sont très importantes. Ceci a été signalé aux autorités. Les chirurgiens de l'intérieur du pays viennent dans le service du professeur pour voir comment se font de tels types de chirurgie. Le professeur, en matière de formation des chirurgiens orthopédistes, affirme que cinq années de formation sont une limite pour l'acquisition d'une base, mais pas pour l'expérience. Certains d'entre eux, dans le cadre civil, sont affectés là où il n'y a pas d'encadrément.

Ils ont besoin de deux années supplémentaires pour acquérir la capacité d'opérer. Certains d'entre eux ont gardé les liens avec les structures où ils ont été formés.

Maigrir et marcher



ACCIDENTÉS DE LA ROUTE

M. Yahia Belhadj Ameziane, président de l'AAVR : «Il faut faire vite... vite !»

Rachid R.

Parmi l'assistance qui a pris part à la conférence-débat d'hier, un invité s'est particulièrement démarqué lors de son intervention en soulignant un point des plus pertinents à savoir le "terrorisme de la route". M. Yahia Belhadj Ameziane, président de l'Association algérienne des victimes de la route s'est dit scandalisé par le manque de moyens enregistré dans la prise en charge post-traumatique des victimes d'accidents de la route dans certaines wilayas du pays. L'intervenant a fait savoir qu'outre les grandes métropoles qui connaissent un suréquipement en matière d'ambulances et de secouristes qualifiés, les autres régions du pays enregistrent un déficit flagrant en moyens techniques et humains à l'instar des villes de l'intérieur et du Sud du pays. Le président de l'AAVR, qui a déploré le nombre croissant de victimes de la route, a qualifié d'inacceptable qu'aujourd'hui encore des personnes succombent à leurs blessures faute d'une intervention médicale rapide. D'après lui, la mise en place de postes médicaux avancés tout au long des autoroutes pourrait constituer une solution à ce problème. Il existe certains à travers le territoire national cependant le manque d'équipement caractérise ces structures. De son côté, le Dr Benbakouche a signalé qu'une prise en charge rapide sur les lieux d'un accident, évitera à la victime de subir des complications et des traumatismes supplémentaires qui pourront occasionner de graves dégâts sur l'état de santé du patient.



La canne diminue de 50% le poids du corps

Le diagnostic précoce est nécessaire pour éviter une aggravation de l'arthrose, cette maladie de l'articulation qui touche entre 4 et 5 millions de personnes en Algérie, a indiqué hier à Alger, le Dr Rachid Benbakouche, chef de service d'orthopédie traumatologie au CHU Lamine Debaghine de Bab El-Oued. Intervenant au forum du quotidien national DK-News, le Dr Benbakouche a relevé que le diagnostic précoce de l'arthrose est négligé en Algérie. «Nous ne recevons jamais des malades à un stade précoce, et ce n'est qu'à un stade avancé qu'ils consultent le médecin», a-t-il regretté.

Il a précisé que l'arthrose peut se manifester dès l'âge de 45-50 ans. «Commençant avec la lésion du cartilage, elle va en s'aggravant pour toucher à la fin toute l'articulation jusqu'à sa destruction, ce qui nécessite, en dernier recours, une chirurgie prothétique», a-t-il expliqué. «Il s'agit d'une maladie doulou-

reuse, non guérissable qui peut devenir invalidante si elle n'est pas traitée à temps et correctement», a indiqué le spécialiste. Et afin d'éviter la chirurgie, «lourde et méticuleuse», il est recommandé d'avoir «une bonne hygiène de vie, en pratiquant une activité physique pour renforcer ses muscles et en évitant aussi de

Capacités locales à faire les premiers gestes des accidentés de la route

prendre du poids qui est l'ennemi n°1 dans cette maladie», a-t-il ajouté, en conseillant les malades d'utiliser

la canne, qui «diminue de 50% le poids du corps», a-t-il fait savoir. Dans le même cadre, le Dr Benbakouche a abordé la prise en charge de cette maladie, relevant la nécessité de renforcer les infrastructures à travers le pays, particulièrement à l'intérieur, et les doter du matériel nécessaire, outre la formation et la mise à niveau des jeunes spécialistes, notamment en ce qui concerne les nouvelles techniques de chirurgie.

APS

Des malades sont morts au cours de leur transfert, selon le président de l'association des victimes de la route

Le coup franc du professeur

O. L.

Les professeurs d'orthopédie Rachid Benbakouche du CHU de Bab El Oued, Yahia Chérif du CHU de Douéra, Mustapha Yakoubi ont traité d'un thème douloureux : la prise en charge chirurgicale de l'arthrose des membres inférieurs. » L'arthrose était désignée par le terme de rhumatisme dès qu'une douleur des articulations est ressentie. La consultation permet de diagnostiquer une arthrose lorsque l'on observe une dégénérescence du cartilage qui protège l'os du genou par exemple.

Il n'y a pas de traitement médical de l'arthrose. Les professeurs ont insisté pour dire que la pathologie qui touche 4 à 5 millions d'Algériens a son origine dans le morphotype médi-

terréen : les femmes ont une taille moyenne, une corpulence moyenne et des « jambons hauts ». Ce physique fait qu'à un certain âge, au-delà de 45 ans, le cartilage commence à dégénérer. La lésion est due à la pression répétée sur le tissu conjonctif, le cartilage qui protège l'os de l'articulation.

Sachant qu'il n'y a pas de traitement médical de l'arthrose, il est possible de retarder l'inéluctable dégénérescence du cartilage en ayant une hygiène de vie qui exige une perte de poids, une activité physique régulière et le port de chaussures et l'usage d'une canne (la canne supporte 50% des pressions sur le corps). Au-delà, c'est la chirurgie. Si une bonne répartition des pressions n'est pas réalisée par une ostéotomie, on passe à la chirurgie qui est le remplacement de l'articulation lésée.

L'arthrose est une maladie très douloureuse, dont la chirurgie est onéreuse. Les professeurs lancent un appel pour que tous les algériens soient équitablement pris en charge quand ils sont atteints par cette maladie. Car les services d'orthopédie réellement performants sont peu nombreux, pour une raison simple : les professeurs expérimentés ne sont pas nombreux, les nouveaux diplômés ont les bases mais pas de contrôle, de suivi, d'aide pour se perfectionner et devenir des praticiens efficaces.

C'est pourquoi, l'équipe du professeur Benbakouche s'est rendue à Khencela et Béchar pour y opérer et apporter l'aide requise aux services en place et aux malades.

Rachid Benbakouche est prêt à s'engager pour qu'un parrainage des nouveaux services soit organisé par écrit ! Il déplore que les médecins orthopédistes algériens soient amenés à émigrer et à renforcer les équipes de praticiens qui se félicitent de leur compétence. Il n'y a donc pas de mauvaise formation. Il s'interroge sur les affectations du service civil qui

mettent de jeunes praticiens dans des centres médicaux sans aucun moyen et qui s'entendent dire par les DDS : « Passez 2 ans ; ne te soucie pas d'autre chose ! »

Le ministère de la Santé est interpellé pour donner les moyens d'action aux secteurs sanitaires et accompagner les jeunes diplômés là où ils trouvent pour acquérir l'expérience et le perfectionnement permanent pour être à la hauteur de la pratique de cette spécialité, dans le but de les fixer au poste qu'ils ont mérité par les résultats obtenus pendant leur formation universitaire.

Les sportifs sont aussi des hommes

Le professeur Yahia Chérifa, en réponse à une question sur les traumatismes qui touchent les sportifs, a appelé les dirigeants des clubs « qui sont devenus des entreprises de prendre soin de leurs athlètes qui connaissent des fractures de fatigue dues aux terrains que lesquels ils jouent. Il demande l'interdiction du tuf et du tannat. »

Il raconte que les dirigeants ne laissent pas les athlètes se reposer et se rétablir après une entorse : « Comme ces joueurs sont souvent les leaders de l'équipe, ils les font retravailler avant leur guérison, au risque de les rendre inaptes à la pratique du sport. » Et de rappeler : « Les sportifs sont aussi des hommes. » Le docteur Yakoubi qui a été président de Fédération africaine de natation réclame en demandant aux autorités sportives de créer des livrets sportifs pour chaque athlète, de doter chaque club d'un médecin qui se spécialisera dans la discipline et de kinés et soigneurs diplômés.

Au final, les professeurs ont mis en relief les progrès à faire pour une meilleure prise en charge de l'arthrose non sans insister sur la prévention qui repose sur une hygiène de vie saine et active.

ALGÉRIE - TUNISIE



M. Mounji Merzouk

Volonté commune de renforcer la coopération dans le secteur des TIC

Les ministres algérien et tunisien de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (PTIC), MM. Moussa Benhamadi et Mounji Merzouk, ont réaffirmé, samedi à El-Tarf, la volonté des gouvernements des deux pays de renforcer davantage leur coopération dans ce secteur stratégique.

Un protocole d'accord a été signé dans ce sens à l'occasion de la tenue de la première session du groupe de travail mixte algéro-tunisien de coopération dans le domaine de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Cet accord a trait, entre autres, au partenariat entre Algérie Poste et la Poste tunisienne, au jumelage entre les technoparc de Sidi Abdallah (Algérie) et ceux d'El Ghazala et de Sfax (Tunisie), à la télévision numérique terrestre et à la sécurité informatique.

Ce protocole, paraphé en application de l'accord de coopération bilatérale, a été signé à Hammamet (Tunisie) le 12 novembre 2010 dans l'optique de concrétiser la volonté politique des deux gouvernements à coopérer de manière plus étroite. M. Benhamadi a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a souligné que le choix de la wilaya d'El-Tarf pour accueillir cette cérémonie "répond à un vœu partagé par les deux pays pour l'impulsion d'une nouvelle dynamique

au développement de la bande frontalière et son désenclavement afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens." Le ministre algérien a également souligné la nécessité de jeter des passerelles entre les deux pays dans le domaine des PTIC et de renforcer davantage les relations bilatérales dans tous les domaines d'activité et de développement.

Abondant dans le même sens, M. Mounji Merzouk a évoqué "l'intégration économique entre les deux pays dans le domaine des PTIC et le renforcement de leurs capacités pour faire face à la concurrence des grandes entreprises étrangères actives dans ce domaine".

Les deux ministres ont tenu, en marge de la signature de ce protocole d'accord, une conférence de presse conjointe dans laquelle ils ont réitéré la volonté des deux pays à aller de l'avant pour atteindre les objectifs assignés à leurs secteurs et pour développer davantage les moyens de communication et d'information.



M. Moussa Benhamadi

ALGÉRIE - MONGOLIE

M. Bensalah s'entretient avec le président du Parlement de Mongolie

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, s'est entretenu samedi à Bo'ao (Chine) avec le président du Parlement de Mongolie, M. Zandaa-khuu Enkhbold, en marge des travaux du Forum asiatique. MM. Bensalah et Enkhbold ont passé en revue les échanges parlementaires entre les deux pays et les relations interparlementaires dans le cadre de l'Union interparlementaire (UIP).

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.



COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER — Le premier réseau des compétences nationales algériennes installé à Lyon

Le premier réseau des compétences nationales par catégorie socio-professionnelle à l'étranger a été installé samedi à Lyon à la faveur de la visite de travail en France du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

Pour M. Sahli, le choix de Lyon n'est pas fortuit. "La région y est tout indiquée dans la mesure où un travail de proximité a été déjà engagé par le consul général, Kamini El Hassan, en direction de l'élite algérienne de la région lyonnaise, consistant à mettre les premiers jalons d'une structuration des différentes catégories socio-professionnelles de nos compétences", a-t-il déclaré dans une intervention devant les compétences nationales établies dans la région.

Le secrétaire d'Etat a encouragé la communauté scientifique nationale à Lyon ainsi que le chef du poste consulaire à "persévérer dans cette direction", car, a-t-il estimé, une communauté bien organisée et structurée est de nature à créer les conditions idoines d'un "partenariat mutuellement bénéfique".

Sa visite à Lyon, la deuxième depuis sa prise de fonctions, est pour "consolider les actions déjà entreprises et pour entrevoir, en concertation avec les compétences nationales, d'autres pistes susceptibles de définir les grands



axes d'un cadre de travail futur", a-t-il ajouté.

Avec 146000 ressortissants immatriculés, la circonscription consulaire de Lyon compte une communauté nationale scientifique jugée importante, constituée essentiellement de médecins-chirurgiens, d'experts de la finance et d'imminents informaticiens.

Après s'être félicité de la "méthode de travail" suivie jusqu'à présent par les compétences de la région lyonnaise, M. Sahli a annoncé que son secrétariat comptait élargir "progressivement" cette expérience qu'il a qualifiée de pilote vers les autres régions de France et du reste du monde.

Il a mis à profit cette rencontre avec des compétences nationales à l'étranger pour annoncer le lancement, le 15 avril en cours, d'un portail web dédié exclusi-

vement aux compétences nationales à l'étranger avec l'objectif de mettre en place une plate-forme d'échanges interactifs entre ces compétences et les institutions algériennes.

Ce portail, conçu par le secrétariat d'Etat en collaboration avec le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a pour ambition de créer une "bourse de projets" qu'ils soient soumis par les compétences expatriées ou par les institutions et les entreprises algériennes.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger a effectué les 5 et 6 avril une visite de travail successivement à Grenoble et Lyon, consacrée essentiellement à l'évaluation de l'opération de délivrance du passeport biométrique, élargie depuis mars dernier à l'ensemble des 18 postes consulaires de l'Algérie en France.

C'est sa troisième visite du genre en France depuis le début de l'année.

En janvier dernier, il avait procédé au lancement officiel de la délivrance des premiers passeports biométriques à des ressortissants algériens établis à l'étranger, avant d'élargir l'opération, en mars, à l'ensemble des 18 postes consulaires dans l'Hexagone.

APS

CONGO

Le président Sassou Nguesso aujourd'hui en France



Le président congolais Denis Sassou Nguesso entame ce jour une visite de quatre jours en France où il aura des entretiens ce matin avec son homologue français, François Hollande, a-t-on indiqué de source officielle.

Au cours de sa visite, il s'entretiendra également avec le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, les ministres Laurent Fabius (Affaires étrangères), Manuel Valls (Intérieur) et Jean-Yves Le Drian (Défense).

M. Sassou Nguesso doit aussi rencontrer une délégation du MEDEF, la principale organisation patronale française, et des responsables économiques, notamment le PDG du groupe Bolloré, Vincent Bolloré, et le patron du groupe pétrolier Total, Christophe de Margerie.

ALGÉRIE-CHINE

Bensalah reçu par le président chinois

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a été reçu hier à Bo'ao (Chine) par le président chinois, Xi Jinping, en marge de la Conférence annuelle du Forum asiatique de Bo'ao, dont les travaux ont débuté samedi.



M. Bensalah a remis au président chinois un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'audience s'est déroulée en pré-

sence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et de son homologue chinois, Wang Yi.

Le président Bouteflika avait dési-

gné le président du Conseil de la nation pour le représenter au Forum asiatique de Bo'ao du 6 au 8 avril à Hainan (Chine).

M. Medelci prend part au panel «Afrique»



Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a pris part hier au panel dédié à l'Afrique et intitulé «Afrique, renaissance d'un vieux continent», organisé dans le cadre de la conférence annuelle du Forum asiatique de Bo'ao, dont les travaux ont débuté samedi.

M. Medelci a relevé, à cette occasion, que l'Afrique est un continent «ouvert» à la coopération avec l'Asie. Il a également mis en avant les efforts déployés dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) qu'il a qualifié d'instrument «efficace, de transparence et de bonne gouvernance».

L'Algérie était parmi les premiers pays qui se sont soumis à ce mécanisme d'évaluation. Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, représente le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au travail de ce forum qui se veut une plateforme d'échanges entre tous les pays d'Asie et entre l'Asie et le reste du monde en matière économique.

Créé officiellement le 27 février 2001, le forum a tenu sa première conférence en avril 2002.

BENSALAH

L'Afrique et l'Asie peuvent aspirer ensemble à «un monde plus stable»

L'Afrique et l'Asie peuvent apporter «beaucoup» à la croissance de l'économie mondiale et aspirer à «un monde plus stable», a affirmé hier à Bo'ao (Chine), le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

«Ensemble, l'Afrique et l'Asie peuvent apporter beaucoup à la croissance de l'économie mondiale, à l'éradication de la pauvreté, à la préservation de l'environnement, à un monde plus stable, plus sûr et plus solidaire», a indiqué M. Bensalah dans son intervention lors d'une table ronde, organisée dans le cadre de la conférence annuelle du Forum de Bo'ao, sous le thème «l'Afrique: renaissance du Vieux continent».

Pour M. Bensalah, qui représente le président de la République à ce forum, la jeunesse de la population africaine, son dynamisme, l'élargissement constant de ses classes moyennes, lui ouvrent des perspectives «réelles à un essor continu» de ses marchés.

«Cette nouvelle frontière de l'économie mondiale offre une opportunité plus bénéfique pour l'expansion des relations avec l'Asie sur la base du principe gagnant-gagnant et de l'intérêt mutuel», a-t-il soutenu.

M. Bensalah a précisé qu'un demi-siècle après les indépendances, l'Afrique apparaît comme un «continent émergent», qui dispose d'atouts «considérables» en ressources minérales notamment et en ressources humaines qui préfigurent «un

rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale».

Il a souligné, dans ce sens, que l'Afrique pouvait bénéficier de la riche expérience de l'Asie qui a fait du développement humain «la clé de voûte de la croissance dans une économie mondiale fondée de plus en plus sur le savoir».

Il a indiqué, également, que 10 ans après le lancement de l'Union africaine (UA) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les efforts menés individuellement et collectivement par les pays africains «avaient permis de franchir d'importantes étapes dans la dynamique de renaissance du continent».

«Le progrès dans la mise en place de l'architecture des pays de l'UA augurent d'une appropriation encore plus effective par l'Afrique de la problématique de la paix et la sécurité sur le continent», a-t-il encore soutenu.

Pour lui, l'UA et le Nepad, en intégrant «pleinement» la dimension du genre dans les programmes, reflètent «un engagement clair» à promouvoir le développement «équilibré» et «la cohésion de nos sociétés à travers la participation effective de la femme à la vie politique, économique et sociale».

«Dans le domaine économique, des avancées notables sont enregistrées, qu'il s'agisse d'adaptation des institutions économiques, de stabilisation du cadre macro-économique, d'accroissement de

la mobilisation des ressources internes, d'attraction des investissements nationaux et internationaux, ou d'augmentation des allocations de ressources au développement humain», a-t-il noté.

Le président du Conseil de la nation a estimé, à ce propos, que la conjugaison de facteurs avait permis la réalisation d'un taux de croissance «appreciable» de 6% entre 2000 et 2008, et une capacité de résilience face à la crise économique et financière internationale, précisant que le potentiel de croissance de l'Afrique à moyen terme est estimé à plus de 10% par an.

«Il n'est, dès lors, pas surprenant qu'aujourd'hui, l'Afrique se voit reconnaître comme un nouveau pôle de croissance susceptible de contribuer significativement à l'impulsion de la relance de l'économie mondiale», a dit M. Bensalah.

«Il reste que des contraintes structurelles persistent sur le chemin de la valorisation optimale du vaste potentiel que recèle le continent», a-t-il cependant relevé.

Pour lui, ces contraintes sont à quatre niveaux, à savoir, a-t-il expliqué, un déficit quantitatif et qualitatif en infrastructures de transport, d'énergie, d'hydraulique et d'information communication, une structure économique insuffisamment diversifiée, l'étroitesse des marchés nationaux ainsi que la faiblesse des capacités entrepreneuriales et d'innovation.

Il a estimé, dans ce cadre, que le pro-

gramme de développement des infrastructures en Afrique nécessitait une concentration des efforts des Africains et de leurs partenaires, en particulier asiatiques qui disposent d'une expérience et d'un savoir-faire «avérés».

Evoquant les progrès réalisés par les pays africains ces dernières années, M. Bensalah a affirmé que l'amélioration de la gouvernance s'est traduite par la consolidation du processus démocratique et de l'Etat de droit dans la grande majorité des pays africains.

«Les élections libres et transparentes et l'alternance pacifique au pouvoir sont devenues la norme sur le continent. Le rejet de l'accession au pouvoir par des voies non constitutionnelles est aujourd'hui une règle fermement établie», a-t-il ajouté.

M. Bensalah a également précisé que le nombre de conflits armés avait «sensiblement baissé» et que «l'UA s'implique activement dans la résolution des crises qui persistent ainsi que dans la reconstruction post-conflit».

«Le recouvrement des indépendances, souvent au prix de lourds sacrifices a réhabilité l'Afrique comme terre de rayonnement civilisationnel et ouvert la voie à une dynamique de renaissance africaine», a-t-il dit, rappelant que le continent avait durant des siècles subi «les affres de l'esclavage, du colonialisme et de l'apartheid».

APS

HABITAT

Début des inscriptions au programme LPP avant la fin avril

Le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé samedi que les inscriptions au programme du logement public promotionnel (LPP) débuteront avant fin avril.



Dans une déclaration à l'APS, M. Tebboune a précisé qu'on se penche actuellement sur les dernières retouches pour l'ouverture des inscriptions au programme LPP avant fin avril.

Cette nouvelle formule, purement commerciale, annoncée fin 2012, est destinée à la classe moyenne ne pouvant bénéficier ni du logement social ni de la formule location-vente. Ce programme est destiné aux postulants dont le revenu mensuel oscille entre

108.000 et 216.000 DA et non éligibles à l'aide de l'Etat pour accéder au logement. Le financement des LPP se fera par le Crédit populaire d'Algérie (CPA) désormais considéré comme la banque de l'habitat.

Evaluant le secteur, M. Tebboune a noté "une évolution" tout en relevant un écart entre les différentes wilayas. Certaines, a-t-il dit, ont enregistré "des résultats positifs à encourager" alors que d'autres accusent un retard qu'il faut rattraper le plus rapidement pos-

sible". Le ministre a réitéré son engagement de faire de l'année 2013 "celle de la relance des projets de logement", annonçant le lancement de projets de plus de 650 000 unités en 2013.

Une réunion d'évaluation du premier trimestre 2013 a regroupé hier les directeurs de wilayas du secteur de l'habitat et de l'urbanisme, notamment les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI) et ceux du logement et des équipements publics (DLEP).

M. Ziari lance depuis Adrar une campagne de prévention contre le trachome

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdellaziz Ziari, a lancé hier depuis la wilaya d'Adrar une campagne nationale intensive de lutte contre le trachome dans le Sud. «Cette campagne constitue un défi de grande importance qu'il appartient de relever avec le concours des spécialistes et des différents partenaires, dans les régions du Sud», a souligné le ministre. Un plan national a été élaboré avec la collaboration de spécialistes et des différents partenaires, des secteurs de l'éducation et des collectivités locales, et avec la mobilisation des moyens du secteur.

Ces derniers sont représentés par 40 ophtalmologues de différents CHU du pays, de 300 praticiens de la santé scolaire, de 100 médecins des unités de soins de base et de 400 paramédicaux. Cette ressource humaine a été répartie en 40 équipes chargées de consulter 580.000 élèves environ au niveau de 2.341 écoles primaires, dans 12 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux.

FINANCES-BOURSE

NCA-Rouiba sera admise officiellement à la Bourse d'Alger avant fin mai

L'admission officielle de la société NCA-Rouiba au niveau du marché principal de la bourse d'Alger se fera «probablement» avant la fin du mois de mai, a-t-on appris hier auprès de la société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV). «Une fois les résultats de l'offre publique de vente des actions NCA-Rouiba validés et l'opération déclarée fructueuse par le comité de suivi, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) autorisera par décision l'admission officielle de cette société à la cotation au niveau de la bourse d'Alger et ce probablement avant la fin du mois de mai 2013», a précisé à l'APS le directeur général de la SGBV, Mustapha Ferfara. Selon le premier responsable de la Bourse d'Alger, l'offre publique de vente des actions NCA-Rouiba qui s'étalera du 7 au 25 avril sera déclarée fructueuse si «au moins 20 des actions constituant le capital social, soit 1.698.391 actions, seraient vendues et diffusées auprès d'un nombre minimal de 150 actionnaires». La NCA-Rouiba a reçu le 6 février dernier le visa de la Cosob l'autorisant à ouvrir son capital social auprès du grand public d'investisseurs à hauteur de 25% par offre publique de vente. La vente des actions est réservée aux nationaux résidents répartis en deux catégories d'investisseurs. Le premier segment concerne les salariés de la société avec un quota maximum de 85.000 actions, alors que l'autre segment est réservé aux personnes physiques et personnes morales avec un quota de 2.037.988 actions. «Sur les deux segments, les investisseurs acquéreurs ne pourront pas résérer des quantités inférieures à 75 actions ou supérieures à 85.000 actions», a précisé M. Ferfara.

Un portail web dédié aux compétences nationales à l'étranger opérationnel dès la mi-avril

Un portail web dédié exclusivement aux compétences nationales à l'étranger sera lancé le 15 avril courant, avec l'objectif de mettre en place une plateforme d'échanges interactifs entre ces compétences et les institutions algériennes, a annoncé samedi le Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli. Ce portail, conçu par le secrétariat d'Etat en collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a pour ambition de créer une "bourse de projets" qui sera alimentée par les compétences expatriées ou par les institutions et les entreprises algériennes, a précisé M. Sahli. «Durant le développement de ce portail, 14 ministères, intéressés par la plus-value de nos compétences expatriées, ont été associés à ce projet», a-t-il indiqué, lors d'une rencontre au consulat général d'Algérie à Lyon avec des compétences algériennes

établies dans la région. Ce portail, interface virtuelle première du genre en Algérie s'adressant aux compétences nationales à l'étranger, sera dotée de trois banques de données: les compétences nationales établies à l'étranger, l'annuaire des institutions et organismes, et les projets. M. Sahli a lancé, dans ce cadre, un appel en direction de toutes les compétences nationale en activité à l'étranger pour s'inscrire sur la rubrique "compétence". Une inscription qui donnera lieu au identifiant et d'un mot de passe qui permettront, une fois l'inscription validée, de soumettre un ou plusieurs projets pouvant intéresser les institutions et les entreprises algériennes. L'inscription permettra, également, à la compétence de postuler aux projets soumis par ces mêmes institutions ou entreprises. Pour le secrétaire d'Etat, il s'agit, en fine, à intégrer les compétences vivant à l'étranger dans les projets de recherche

scientifique et de développement engagés ou sur la voie d'être engagés en Algérie. Lors de leurs interventions, des représentants des compétences algériennes dans la région lyonnaise ont réaffirmé leur disposition à mettre leur savoir-faire à la disposition du pays d'origine, pourvu que les besoins dans différents domaines "soient clairement définis". Lamri Boulassel, chercheur et professeur à l'université Lyon 3, a proposé la création d'un "pôle d'excellence" en Algérie devant fédérer toutes les compétences nationales établies à l'étranger, regrettant que "plus de 5000 médecins algériens exercent à l'étranger sans que leur pays d'origine ne profite réellement de leurs expériences". Le professeur Benflis, du groupe des compétences médicales, a proposé l'élaboration d'un cahier de charge spécifiant les besoins par région de l'Algérie, notamment en matière de santé, relevant que, par expérience de

ENERGIE

Nécessité d'accélérer la mise en œuvre du programme d'urgence d'électricité

Le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, a mis l'accent, samedi à Tindouf, sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du programme d'urgence d'électricité de 2013 visant à remédier aux perturbations et coupures qu'ont connues différentes régions du pays.

S'exprimant lors de la visite de la centrale électrique de Hassi-Abdallah, qui vient d'être dotée de deux générateurs à turbines à gaz, M. Yousfi a insisté sur l'importance de concrétiser, avant la période estivale, les différents projets contenus dans le programme d'urgence d'électricité.

Il a souligné que les investissements consentis dans ce cadre sont de nature à permettre de lever définitivement les "points noirs" qu'a connue la distribution de l'électricité par le passé. Dans ce cadre, des explications ont été fournies à la délégation ministérielle concernant l'installation, à Tindouf, des 54 transformateurs électriques projetés. Cette opération, dont le taux d'avancement, actuellement, est de 70%, doit être réceptionnée à la fin du mois de mai prochain dans cette wilaya où le taux de couverture en électricité avoisine les 97%.

Au niveau de la station de stockage et de distribution de gaz propane, dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du fonds de développement du Sud, M. Yousfi a souligné, concernant cet important projet, qu'il appartient de trouver des mécanismes susceptibles de sensibiliser le citoyen sur la nécessité de se raccorder au réseau de distribution de propane.

Actuellement, 493 clients seulement sont recensés dans la wilaya de Tindouf pour un total de 7.000 branchements réalisés dans le cadre de ce projet, a-t-on relevé.

Une enveloppe de 751 millions DA a été accordée pour la réalisation de la station de stockage de propane qui couvre une superficie de 1,4 hectare et offre une capacité de stockage de 800 m3 de gaz propane, tandis que le réseau de distribution, d'un coût de 398 millions DA, totalise un linéaire de 134 km, selon les informations fournies sur cette installation énergétique.

Le ministre a indiqué, à l'issue de sa visite de travail d'une journée, concernant l'exploitation des hydrocarbures dans la région de Tindouf, que l'Etat œuvrera, à travers l'Entreprise nationale Sonatrach, à l'intensification des efforts de prospection, au regard des grandes potentialités existantes dans la région, susceptibles d'y impulser l'action de développement et d'y créer un pôle industriel et économique permettant de répondre aux attentes du citoyen.

praticien, la demande se situerait plus du côté de la chirurgie cardio-vasculaire. «Nous ne voulons pas intervenir individuellement, mais dans un cadre global et structurel», a-t-il suggéré. Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger a entamé, vendredi, une visite de travail de deux jours en France, consacrée essentiellement à l'évaluation de l'opération de délivrance du passeport biométrique, élargie depuis mars dernier à l'ensemble des 18 postes consulaires de l'Algérie en France. C'est sa troisième visite du genre en France depuis le début de l'année. En janvier dernier, il avait procédé au lancement officiel de la délivrance des premiers passeports biométriques à des ressortissants algériens établis à l'étranger, avant d'élargir l'opération, en mars, à l'ensemble des 18 postes consulaires dans l'Hexagone.

APS

SELON DES ASSOCIATIONS Droits de l'homme : le Maroc continue de privilégier l'impunité au détriment de la vérité

Le Maroc continue de privilégier l'impunité au détriment de la vérité, notamment en laissant des cas de disparitions forcées non encore élucidées, et ses forces de sécurité continuent d'opérer des arrestations "arbitraires", a déploré, samedi à Paris, le collectif Al Haqqa (la vérité) englobant des associations marocaines de défense des droits humains en Europe.

"Bien que le Parlement marocain ait finalement ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées en septembre 2012, plusieurs cas de disparitions forcées ont été enregistrés, en particulier depuis l'adoption de la loi antiterroriste du 29 mai 2003", a affirmé le collectif El Haqqa, qui a effectué une évaluation de la situation des droits de l'homme au Maroc.

Pour le collectif Al Haqqa, qui regroupe les associations marocaines en Europe de défense des droits humains et des familles de victimes des disparitions forcées, si l'instance équité et réconciliation (IER) avait permis de faire la lumière sur une partie des cas de disparitions forcées, le sort d'un grand nombre de personnes "reste à élucider".

L'IER est un organisme mis en place en 2004 par le roi Mohammed VI, qui avait pour rôle de réconcilier le peuple marocain avec son passé, après une période marquée par le régime autoritaire du roi Hassan II.

Parmi ces cas, figurent, entre autres, l'affaire Ben Barka et l'affaire Houcine El Manouzi, "dont les noms, a soutenu le collectif, restent intimement associés à la disparition forcée, en plus de l'impunité" des auteurs de ces disparitions qui continue à prévaloir, "en contradiction avec le droit international".

"Les services de sécurité continuent de bénéficier de larges pouvoirs en matière d'arrestation et de détention de personnes dans des lieux tenus secrets, et notamment celui de la Direction de surveillance du territoire +DST+ à Témara", a encore souligné Al Haqqa.

Pour ce collectif de défense des droits de l'homme, la réforme de la gouvernance des appareils de sécurité, conformément aux recommandations de l'IER, "n'a toujours pas été entamée. Pis encore, a-t-on noté, une loi adoptée en 2012 accorde aux militaires l'immunité du moment qu'ils agissent sur



ordre de leurs supérieurs hiérarchiques".

Supplices physiques, psychologiques et sexuels

S'agissant de la pratique de la torture, le collectif Al Haqqa a indiqué que même si le Maroc avait enregistré une "avancée importante" sur ce point, en adoptant en 2005 une loi criminalisant la pratique de la torture, des rapports continuent de faire état "de supplices physiques, psychologiques et sexuels, entraînant parfois des décès, dans les lieux de détention ou à l'occasion d'interrogatoires".

Des manifestations publiques pacifiques sont brutalement dispersées par les forces de l'ordre et notamment celles organisées par le Mouvement du 20 février depuis deux ans, ou des sit-in se déroulant principalement devant le Parlement à Rabat ou des quartiers populaires de Sidi Ifni, Marrakech, Taza et d'autres grandes villes, bles- sant ainsi plusieurs manifestants", a notamment relevé Al Haqqa.

"Alors que les recommandations de l'IER insistent sur la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre l'impunité, les forces de l'ordre, responsables de ces exactions, ne sont pas tenues de rendre compte de leurs actes et les victimes n'ont pu bénéficier d'aucune forme de réparation ou de prise en charge", s'est indigné le collectif.

Evoquant la réforme du système judiciaire, Al Haqqa a observé que les réformes promises par le régime marocain "tardaient à voir le jour", précisant que "des violations des droits de l'homme continuent d'être observées, notamment en ce qui concerne le droit à un procès équitable".

Les libertés d'expression et de presse ne sont pas garanties

Concernant la liberté d'expression et la liberté de la presse, Al Haqqa a fait remarquer que "l'augmentation des procès à l'encontre des journalistes,

leur condamnation à des peines de prison et/ou à des pénalités financières importantes, ainsi que la suppression, voire l'interdiction de certaines publications montrent que la liberté d'expression n'est toujours pas garantie et a même observé, ces dernières années, un net recul".

Après ce constat "sévère" sur la situation des droits humains au Maroc, le collectif Al Haqqa met en garde contre le fait que, plus de sept ans après la fin de la mission de l'IER, la vérité sur "les violations graves" des droits de l'homme durant les années de plomb et les responsabilités en la matière ne sont toujours pas connues.

"L'écrasante majorité des recommandations faites par l'IER, en vue d'améliorer les structures institutionnelles, n'ont pas été mises en œuvre", a-t-elle noté.

Cet échec à mettre en œuvre ces recommandations révèle un "manque" de volonté politique à mettre en place des garanties "efficaces" pour la protection des droits humains et de changer la structure politique qui a permis que des violations des droits humains se produisent "dans un climat d'impunité quasi totale", a soutenu le collectif.

Al Haqqa attire ainsi l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur cette situation "déplorable" des droits de l'homme au Maroc et appelle à la mobilisation de toutes "les forces vives épries de liberté et de démocratie à soutenir la lutte du peuple marocain dans son combat quotidien pour l'établissement d'un véritable Etat de droit et démocratique".

Le collectif Al Haqqa regroupe l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), l'Association des parents et amis des disparus au Maroc (APADM), le Forum marocain Vérité et Justice en France (FVJ-France), l'Association des Marocains de Belgique pour les droits de l'homme (AMBDH) et l'Association de soutien des droits de l'homme au Maroc, basée au Pays-Bas (KMM).

ETATS-UNIS Sécurité alimentaire: les experts américains exhortent à davantage de recherches sur l'agriculture et le changement climatique

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI, basé à Washington) a encore exhorté les décideurs à travers le monde à se préparer à affronter les défis de demain allant de la production agricole aux changements climatiques, afin d'aider les agriculteurs à accroître leur résilience et à répondre à la demande croissante.

Dans son dernier rapport d'avril, l'IFPRI a émis plusieurs recommandations comprenant des recherches visant à développer des cultures résistantes au changement climatique et à améliorer la production, le renforcement de la collecte d'informations sur les conditions météorologiques, la formation des agriculteurs aux nouvelles techniques de production alimentaire et l'intégration du changement climatique dans les politiques de sécurité alimentaire.

L'étude a pour but de contribuer à sensibiliser les décideurs aux incertitudes liées au changement climatique et à les guider quant aux prises de décisions liées au développement de nouvelles cultures et variétés de bétail, aux stratégies de gestion de l'eau et aux politiques commerciales régionales.

Les experts de cet institut ont rappelé que la Banque mondiale estime que d'ici 2050, la population mondiale augmentera de 40%. Avec la demande accrue d'une plus grande variété de produits alimentaires par les classes moyennes des pays en plein essor, et la demande croissante de biocarburants par les pays dépendants du pétrole, la production agricole devra doubler d'ici le milieu du siècle.

Selon eux, le défi de ce doublement est encore plus grand avec les effets du changement climatique lequel déplacera les agro-écosystèmes mondiaux, ce qui élargira les zones de culture dans les régions du Nord, tandis que la hausse du niveau des mers va recouvrir des terres cultivées dans certaines régions à faible altitude.

Par ailleurs, l'eau représentera un autre défi pour l'agriculture parce que la croissance rapide des villes engendrera une importante demande supplémentaire en eau, avance cet institut qui souligne que plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des villes.

Il a également constaté que les baisses du financement de l'agriculture et du développement rural faites par les pays en développement et par les bailleurs de fonds dans les années 1980, ainsi que la fréquence accrue de la sécheresse et des inondations, ont stoppé les progrès réalisés dans la production agricole au cours des années 1960 et 1970. La flambée des prix alimentaires en 2007, 2008 et 2011 a été un "signal d'alerte" pour renforcer les dépenses faites dans l'agriculture.

Niger
-
Mali

Le président nigérien exhorte à "maintenir la pression" sur les groupes armés dans le nord du Mali

Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, en visite samedi à Gao dans le nord du Mali, a exhorté les soldats nigériens de la force africaine à "maintenir la pression" sur les groupes armés qui résistent dans la zone, a rapporté la radio publique nigérienne. "Grâce à la solidarité internationale, l'espérance renaît sur l'ensemble du territoire malien. Cependant, sachez que malgré votre engagement et les actions de

la Misma (Mission internationale de soutien au Mali, force africaine), malgré l'appui de la France, la menace n'est pas totalement jugulée", a souligné M. Issoufou devant les soldats nigériens.

"Maintenez la pression, redoublez de vigilance et continuez à traquer ces terroristes et ces trafiquants de tous genres pour démontrer définitivement que la terre ne peut pas avoir droit de cité dans notre sous-région", a lancé

M. Issoufou, au cours de cette brève visite dans la ville de Gao.

Le Niger a récemment porté de 500 à 675 hommes les effectifs de son contingent de la force africaine au Mali. Niamey a aussi confirmé, fin février, la présence de drones américains sur son sol, en invoquant la nécessité de "sécuriser les frontières" contre des infiltrations de groupes terroristes venant du nord du Mali voisin.

APS

RÉGIMES

Les pièges à éviter

L'arrivée du printemps coïncide bien souvent avec le grand retour des régimes amaigrissants. Il n'y a qu'à jeter un œil aux Unes des magazines féminins pour s'en apercevoir. Tous rivalisent d'imagination pour proposer LE régime le plus efficace pour retrouver la ligne avant l'été. Quelques conseils et précautions d'usage histoire de ne pas vous laisser piéger...

On ne se lance pas dans un régime sur un coup de tête ! C'est une affaire de professionnel ! Autrement dit, seul un médecin-nutritionniste ou un diététicien saura vous accompagner. Il trouvera la stratégie adaptée qui surtout, préservera votre santé. En somme, il s'agit de maigrir intelligemment ! Mais comment ?

De nombreux régimes ont déjà vu le jour et d'autres sont déjà en préparation. Mais aucun ne remettra en cause un principe fondamental : pour perdre du poids, l'apport énergétique doit être inférieur aux dépenses énergétiques. Par ailleurs lorsqu'on fait le bilan de la perte de poids, aucun régime ne s'avère supérieur aux autres.

En novembre 2010, l'Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) avait publié un « rapport d'expertise sur l'évaluation des risques liés aux pratiques alimentaires d'amaigrissement. » « Atkins », « Dukan », « Detox », « Cohen », « Dukan », « Fricker », « Mayo », « Montignac », « Ornish », « Weight Watchers », « Zone »... Les auteurs avaient ainsi décortiqué ces régimes et bien d'autres.

D'une manière générale, l'analyse des données scientifiques avait mis en évidence des « effets néfastes sur le fonctionnement du corps et notamment pour les os, le cœur et les reins. Ainsi que des perturbations psychologiques, notamment des troubles du comportement alimentaire ».

Etre accompagné

Les auteurs évoquaient ainsi une diminution moyenne de 1% à 2% de la densité minérale osseuse pour une perte de poids de 10%. Ce n'est pas tout. Les régimes hypocaloriques « peuvent induire de façon aiguë un risque de mort subite en lien avec des troubles du rythme cardiaque ». Ils provoqueraient aussi des inflammations au niveau hépatique. Pas moins ! Les hyperprotéinées non caloriques ? Ils pourraient affecter la fonction rénale.

Selon les auteurs, « plus on fait de régimes plus on favorise la reprise pondérale, à fortiori, en l'absence d'activité physique » ;

Celle-ci constitue un « facteur essentiel de stabilisation du poids ». Au final, la reprise pondérale concerterait « 80% des sujets après un an et cette proportion augmente avec le temps ». Et les échecs à répétition sont autant de facteurs de risque « de dépression et de perte d'estime de soi ».

A l'époque l'ANSES estimait que la recherche de perte de poids par des mesures alimentaires ne peut être justifiée que par un excès pondéral effectif. Autrement dit, en présence d'un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 30. Cette démarche doit en outre faire l'objet d'une prise en charge par des spécialistes – médecins nutritionnistes, diététiciens – qui seront à même de proposer le régime correspondant le mieux aux caractéristiques de la personne.

Monodiètes, régimes dissociés, protéinés...

Petit panorama critique, et non exhaustif, de quelques régimes de rêve qui peuvent tourner au cauchemar :

- La Cure Ananas et autres « monodiètes ». Les régimes basés sur un nombre restreint d'aliments sont franchement dangereux, car ils conduisent inévitablement à plusieurs carences nutritionnelles. A propos du mythe de l'ananas soulignons que la bromélaïne, une enzyme qu'il contient, ne dégrade pas les graisses mais bien les protéines. Et donc la masse musculaire ;

- Les régimes dissociés. La dissociation consiste à ne pas ingérer ensemble certains aliments (par exemple viande et pommes de terre, pain et fromages). Ils peuvent donner des résultats en termes de perte de poids, pas par la magie de la dissociation, mais simplement parce que l'apport énergétique a été réduit

- Le régime Atkins. Tous les glu-

cides sont exclus. Vous pouvez manger sans restriction des aliments gras et riches en protéines. Très séduisant, en particulier pour les hommes, il est beaucoup trop gras et plusieurs études suggèrent qu'il a un impact négatif sur le taux de mauvais cholestérol. De quoi menacer la santé cardiaque ;

- Le régime Montignac. Un bel exemple du marketing des régimes. Proche des régimes dissociés, il évite de mélanger les graisses et les sucres. Efficace les premières semaines, il devient vite monotone et véhicule des idées fausses, car il prohibe carrément certains aliments comme les féculents raffinés (pain blanc, pommes de terre, sucre, etc.) et les produits laitiers... Son approche catégorique, quasiment doctrinale, n'est sans doute pas étrangère à la mauvaise presse (injustifiée) des féculents ;

- Les diètes protéinées. Elles sont redoutablement efficaces en peu de temps, mais quoi de plus normal ? On s'inflige une restriction calorique drastique (moins de 1 000 kcal, alors qu'on en dépense environ 2 000 par jour). Très violent, ce programme doit être réservé aux personnes obèses, sous contrôle médical et pour une durée limitée. Son principal problème : dès l'arrêt du régime, les kilos reviennent souvent au galop...

Le bon régime, c'est quoi ?

Perdre du poids n'a d'intérêt pour la santé que si les kilos perdus ne reviennent pas immédiatement. En effet, les cycles successifs de perte et de reprise de poids – le fameux phénomène du yo-yo – entraînent généralement une augmentation progressive du poids moyen. Les kilos

perdus lentement sont donc ceux qui risquent de revenir le moins rapidement. Car si maigrir est une chose, encore faut-il pouvoir maintenir le résultat obtenu.

C'est bien souvent là que çacale : il est difficile de se mettre au régime pendant toute sa vie. Le régime peut être considéré comme une phase d'attaque : il doit montrer que l'on peut perdre du poids en modifiant son alimentation. Vient ensuite la phase de stabilisation. Celle-ci implique une modification des habitudes alimentaires, non pas en se privant de tout, mais en apprenant à manger autrement.

Pour perdre, sans douleur, 2 à 3 kilos par mois, les professionnels proposent généralement un régime proche de 1 500 calories, éventuellement précédé d'une phase d'attaque plus sévère (à descendre en dessous de 800 calories) pour les premiers jours.

Une pomme au goû



Vous avez une fringale ? Buvez un grand verre d'eau et croquez utile. Carottes, chou-fleur, céleri calment les mâchoires nerveuses tout en limitant les dégâts. Si cela ne suffit pas, prenez une pomme, une tartine avec un peu de fromage frais voire quelques fruits secs et/ou amandes. Si vous en avez vraiment envie, n'hésitez pas à croquer un petit carré de chocolat (noir de préférence).

Quelques petits plaisirs bien répartis peuvent être de grande utilité pour vous permettre de maintenir le cap !

De nombreux produits existent en version allégée ou « light ». Dans la plupart des cas, ils permettent de réduire l'apport énergétique par rapport à leurs cousins ordinaires. Mais attention ! Si les produits « light » peuvent être utiles, ils ne sont pas une garantie de perte de poids. L'usage d'un édulcorant dans le café ou le thé ne doit pas justifier la prise d'une pâtisserie ! Sauter un repas n'a jamais fait maigrir personne. Au contraire, l'organisme privé de nourriture aura tendance à récupérer amplement les calories au cours des repas suivants. Faites donc 3 repas par jour, avec une collation en cours de

Quels aliments choisir ?



D'abord ceux qui donnent du volume, sans les calories. Ce sont les légumes cuits et les crudités. Les verdures peuvent être consommées à volonté. Ces aliments sont riches en eau et en nutriments protecteurs (vitamines, minéraux) et pauvres en énergie. A condition toutefois de ne pas les noyer sous une sauce grasse. Ils apportent du volume à l'assiette et remplissent de manière utile l'estomac.

Il importe aussi de privilégier les aliments peu gras :

- Bœuf maigre, veau, filet ou carré de porc, volaille, jambon maigre. Evitez les charcuteries et les viandes hachées, ainsi que les préparations en sauce ;

- Tous les poissons, à l'exception des conserves à l'huile et des poissons panés frits ;

- Lait écrémé ou demi-écrémé et toute préparation à base de lait écrémé (crèmes desserts...), yaourt et fromages frais ou fondus maigres, fromages à moins de 25 % de matières grasses ;

- Tous les fruits, sauf les fruits oléagineux comme les noix, les noisettes ou encore les amandes ;

- Tous les légumes et à volonté ;

- Tous les pains, pâtes, riz, pommes de terre cuites à l'eau ou à la vapeur, légumes secs... Evitez bien sûr les fritures, les pâtisseries, les biscuits et les préparations en sauce.

L'eau, les boissons « light », les tisanes, le thé, le café, le potage et le bouillon ne menacent pas le bilan énergétique. Les boissons sucrées, le vin, la bière et l'alcool apportent, en revanche, des calories superflues et sans apport positif pour l'organisme.

Le saviez-vous ? Les pains, les pâtes, le riz, les pommes de terre ne font pas grossir. Ils sont une excellente source d'amidon, et donc d'énergie. Le tout, c'est d'adapter les quantités consommées aux besoins énergétiques et surtout, d'éviter les préparations riches en graisses. Et dans le cas du pain, du riz et des pâtes, privilégiez les versions « complètes ».

ûter

matinée et une autre vers quatre heures. Surtout ne sautez pas le petit déjeuner : c'est lui qui vous procure votre énergie pour la matinée et permet ainsi le mieux de contrôler les fringales. Pour les repas chauds, posez-vous d'abord la question de savoir quel légume vous allez consommer. Choisissez ensuite un féculent (pomme de terre, pâtes, riz, pain, légumineuse...) et enfin la source de protéines (poisson, viande ou substitut de viande, œufs, fromages...). Et la cuisson ? Les techniques de cuisson les plus indiquées sont celles qui ne nécessitent pas trop peu de matières grasses : cuisson à la vapeur ou à l'eau, au court-bouillon, au four, au grill, en papillote, sur une poêle anti-adhésive ou au micro-ondes.

HYPERTENSION

5 choses à savoir sur le sel

Selon certains chercheurs, la surconsommation de sel serait responsable de 75 000 accidents vasculaires chaque année. Et si on apprenait à connaître le sel pour mieux ménager nos artères ?

Le sel et le sodium c'est la même chose

Faux. Le sel est composé de sodium et de chlorure (son nom chimique est le chlorure de sodium). Mais en nutrition on trouve le sodium dans plusieurs autres composés comme le bicarbonate de soude, le glutamate, le nitrate de sodium... Tous ces additifs sont à ajouter à notre consommation quotidienne de sodium mais c'est quand même le sel qui compose 90% de cette consommation quotidienne.



Dans notre alimentation, le sel provient essentiellement des plats cuisinés

Vrai. Seuls 6% du sodium que nous absorbons chaque jour provient de la saillie que vous posez sur la table. Ajoutez 5% avec le sel que vous ajoutez en cours de cuisson des aliments. Mais le reste, soit environ 77%, provient des plats déjà préparés ou consommés au restaurant.

Le moyen le plus simple de réduire votre consommation de sel est donc de préparer vous-même vos repas à partir d'aliments frais.

N'oubliez pas : plus on consomme de sel, plus notre tension artérielle est élevée. Et une tension artérielle trop élevée accroît le risque de maladies cardio-vasculaires ou d'infarctus.

C'est essentiellement pour bien faire fonctionner les muscles que notre corps a besoin de sel

Vrai... mais pas uniquement. Notre corps a besoin de sel pour bien fonctionner : le sel régule la tension artérielle et l'équilibre des fluides dans notre corps. Mais il aide aussi les muscles et le système ner-

veux à bien fonctionner.

Mais il ne faut quand même pas en abuser. Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café.

Les plus de 50 ans doivent limiter leur consommation quotidienne de sel

Vrai. Certains personnes font partie de groupes « à risque » en matière d'hyper-

tension : les personnes de plus de 50 ans mais aussi, celles qui souffrent d'une maladie rénale ou de diabète. Pour toutes ces personnes dites « à risque », la consommation de sodium quotidienne ne doit pas dépasser 1500 mg.

Attention à certains aliments riches en sodium dont on ne se méfie pas assez : les soupes préparées, les sauces tomates toutes prêtes (une boîte de sauce contient 1284 mg de sodium), le pain, la farine pour pâtisserie (qui contient du bicarbonate de soude), les légumes en conserve... et la charcuterie, bien sûr.

Il faut au moins 2 mois pour apprendre à manger quasiment sans sel

Vrai. Passer à un régime pauvre en sodium ne se fait pas du jour au lendemain. Le goût du sel est quelque chose que nous avons acquis lorsque nous étions enfant.

Après des années de consommation d'aliments salés, il est normal qu'il faille faire un effort pour ré-éduquer notre palais. Selon les experts, cela peut prendre entre 8 et 12 semaines.

Maladie de Lyme : Quand les tiques attaquent...

« Ce n'est pas la petite bête qui va manquer la grosse... » Cette expression populaire si elle comporte une part de vérité comme souvent, ne prend pas en compte certaines situations bancales en apparence, mais aux risques méconnus. Laurent, 54 ans, l'a appris à ses dépens. Partant faire son footing dans la campagne bretonne, il ne se doutait pas qu'il serait mordu puis sérieusement infecté, par une bestiole d'à peine... 3 mm. Témoignage. Ce jour-là donc, Laurent part courir en short, dans un sous-bois du nord de la Bretagne. Pas vraiment la jungle amazonienne, donc... « Les jours suivants, j'ai senti comme une morsure très localisée à l'arrière du genou » explique-t-il. « Sur le coup, je n'y ai pas prêté attention ». Ce n'est que trois jours plus tard que notre coureur la remarque. C'est en réalité une « vilaine tique, dont le corps commençait à être gorgé de sang ». Prudent, il rend visite à un pharmacien qui lui donne le bon conseil : aller voir son médecin ou se rendre aux urgences pour faire retirer l'intruse.

Des courbatures et de la fièvre...

Quelques jours plus tard, Laurent se plaint de symptômes fortement évocateurs de la grippe. « J'ai commencé à ressentir des courbatures et de la fièvre, au point de rester alité. Puis des douleurs articulaires sont apparues aux bras, aux genoux. Mes doigts étaient comme paralysés

». Le diagnostic est rapidement posé. La petite bête était en fait porteuse de Borrelia burgdorferi, une bactérie à l'origine de la Maladie de Lyme.

Trois phases d'évolution

Selon l'Institut Pasteur, « l'évolution clinique, en l'absence de traitement, comporte trois stades. Le premier se caractérise par une inflammation de la peau, véritable marqueur de la maladie. Puis au cours d'un second stade, peuvent apparaître des manifestations neurologiques, rhumatologiques ou plus rarement des manifestations cardiaques, ophthalmitiques ou cutanées. Au troisième stade, plus tardif, ces manifestations sont aggravées ».

Mieux vaut prévenir...

Un traitement antibiotique a rapidement remis Laurent sur pieds. Mais il n'en va pas toujours ainsi. Selon les patients, les premiers symptômes peuvent apparaître plus tardivement. Et dans ces cas, la mise en œuvre du traitement sera retardée... et les complications favorisées. Cette mésaventure, notre coureur aurait pu l'éviter. Pour prévenir la maladie de Lyme, il convient en premier lieu de retirer la tique le plus vite possible. En général, dans les 36 heures suivant la morsure. Pour cela :

- Evitez d'appliquer un produit comme de l'alcool ou de l'éther. Vous risqueriez de faire régurgiter ses toxines par la tique, ce qui augmenterait le risque d'infection



- Munissez-vous d'un tire-tique, que vous trouverez en pharmacie ;

- Ensuite seulement, vous pourrez désinfecter le site de la morsure à l'alcool.

Vous devez également penser prévention, avant même de commencer votre balade en forêt.

Portez des vêtements couvrants de couleur claire. Ils ne sont évidemment pas plus protecteurs mais... ils vous permettront de repérer plus facilement les bestioles en cas d'attaque. Utilisez un répulsif. Enfin au retour de promenade, inspectez-vous minutieusement. Et faites-vous aider s'il le faut pour inspecter les endroits que vous ne pouvez voir facilement : les aisselles, le pli des genoux, l'aïne.

ENREGISTREMENT DES NOMS DE DOMAINES

Les marques victimes de leur notoriété

Les plaintes pour cybersquatting (usurpation de marques des noms de domaines) ont sensiblement augmenté en 2012, laissant augurer des horizons pénibles pour les marques les plus connues qui auront à payer le tribut de leur notoriété. Même la marque Zlatan Ibrahimovic n'y a pas échappé.

Par Samy YACINE

Le cybersquatting, plus couramment désigné par l'anglicisme cybersquatting, est, selon l'encyclopédie en ligne Wikipedia « une pratique consistant à enregistrer un nom de domaine correspondant à une marque, avec l'intention de le revendre ensuite à l'ayant droit, ou d'altérer sa visibilité ». Phénomène en constante progression, il prend de nouvelles proportions avec notamment les nouvelles extensions décidées par l'organisme en charge de la gestion des ressources du réseau internet, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). Il y aurait eu en effet 2884 plaintes pour cybersquatting sur 5084 noms de domaine Internet, selon le magazine en ligne www.01.net qui rapporte que chiffre des plaintes déposées pour cela auprès de l'OMPI (organisation mondiale de la propriété intellectuelle) représente une augmentation de 4,5 % par rapport au précédent record établi en 2011. Les plaintes sont concentrées sur trois principaux secteurs d'activité, le commerce de détail, la mode et la banque-finance. Les Etats-Unis étaient en 2012 le pays à l'origine du plus grand nombre de plaintes déposées (798), d'après le site spécialisé qui précise également qu'ils « sont aussi la cible numéro un de plaignants accusant de cybersquatting des personnes ou sociétés basées au



pays de l'oncle Sam ». Les statistiques rapportées par 01.net placent la Chine, à l'origine de 9 dépôts de plainte, en deuxième position (derrière les Etats-Unis) « pour le nombre de cas supposés de cybersquatting, avec 500 actions visant des sociétés ou des ressortissants chinois ». Le journaliste note une « diversité de ces litiges, signe pour lui de « la mondialisation de l'Internet » puisque le bilan en 2012, met en présence « des requérants (les « plaignants ») et des défendeurs (les « accusés »)

de 120 pays, soit 10 de plus qu'en 2011. »

Pour le site du quotidien français www.lemonde.fr, qui s'est également intéressé à ce phénomène, un simple détournement sur le moteur de recherche Google permet de mesurer l'ampleur du phénomène. En un clic, l'internaute peut surfer sur des plateformes de vente en ligne qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à des sites de marque. Sauf que les produits proposés... sont

volés sur les sites officiels. » Les techniques utilisées par les cybersquatteurs pour s'assurer une visibilité ? Pour le site www.lemonde.fr : « Ils dénichent des « failles » dans le système d'algorithme de classement de Google, censé filtrer ce type de contenu illicite. »

D'autres achètent des mots-clés autour de la marque pour créer ou détourner le trafic. On appelle ça du parasitisme. »

Le site de rappeler l'expérience de la compagnie aérienne à bas prix, Easyjet qui avait acheté « marrer des grèves » : tapés sur Google, ces termes orientaient parfaitement aux codes culturels et visuels des boutiques en ligne classiques : ils présentent les logos des autorités de certification : le nom de domaine intégrée la marque ; les photos et les fiches des produits sont les mêmes car

start-up française ? Systonic a développé depuis 2009 des outils de veille à destination des sociétés qui veulent surveiller leurs marques en ligne. À travers un livre blanc, l'outil de veille de cette société française appelé Keep Alert a étudié 2 870 décisions extrajudiciaires rendues entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2012 par le NAF (National Arbitration Forum) et l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).

Selon les conclusions de cette étude « sur l'ensemble de ces décisions, les requérants arguaient que les noms de domaine litigieux étaient utilisés pour vendre de la contrefaçon dans 176 cas, soit 6 % de l'ensemble. »

Le préjudice financier pour les marques attaquées est beaucoup plus important que les détournements du type page paraging. »

S.Y.

Les adresses en .com et .net toujours en tête

A quelques semaines de l'ouverture des nouvelles listes de noms de domaines autorisés par l'ICANN, le site www.01.net relève la large part encore détenue par les deux adresses fondamentales du réseau internet : .com et .net. Pour l'auteur de l'article publié sur ce site « aucun futur suffixe ne semble pouvoir concurrencer à court terme l'extension symbole de l'internet : le .com. Début 2012, celui-ci a dépassé les 100 millions de noms de domaine. En mars 2013, il existe plus de 108 millions de .com avec un taux de croissance de 1,38 %. La barre des 110 millions

est atteignable avant la fin du premier semestre 2013. »

S'agissant de l'autre adresse symbolique du réseau internet, .net elle aurait dépassé la barre des 15 millions de noms de domaine déposés. « Un chiffre atteint en 2012, mais qu'elle n'avait pas réussi à conserver durant un été meurtrier. Après la France en novembre 2012, l'Italie franchit elle aussi les 2,5 millions de noms de domaine enregistrés et s'installe dans le top 15 » explique 01.net.



Ibrahimovic «zlatané»

Le site www.01.net relate cette ingénieuse trouvaille d'un internaute avisé qui a anticipé la venue de la vedette du football suédoise à Paris, pour cyber squatteur sa marque. Durant l'été dernier, cet internaute de 31 ans, au chômage après quelques années dans le secteur du poker en ligne, s'octroie le nom de domaine zlatan.fr pour quelques euros. Début janvier dernier, il met le site en ligne et

y diffuse un message à l'intention du footballeur. « Coucou Zlatan [...]. Quand tu as signé dans le club de mon cœur, j'ai eu l'incroyable surprise de constater que le domaine zlatan.fr était libre... tu te rends compte !? Du coup, je me suis empressé de le réserver... Tu comprends, je ne voulais surtout pas qu'un inconnu mal intentionné exploite ton nom et ton image ! », écrit cet internaute repris par le site 01.net.

Un peu plus loin, il offre la possibilité au footballeur de récupérer le nom de domaine en réus-

sissant un des nombreux défis qu'il lui propose : « Lui offrir un maillot du PSG dédicacé à son nom, avec la mention « Après Zlatan, c'est vraiment toi le meilleur ! », venir vivre chez lui pendant un mois, le battre lors d'un match de FIFA 13 ou lui offrir trois abonnements à vie au Parc des Princes... » peut-on lire.

En conclusion, le site souhaite à l'internaute « que le buzz autour de son site, 205 000 vues sur les 30 dernières heures et moult interviews, lui permette de rencontrer le célèbre footballeur du PSG. »

TIPASA

Recul de la criminalité durant le mois de mars

Les délits de droit commun ont connu un recul en mars dernier dans la wilaya de Tipasa, où il a été traité 48 affaires de moins par rapport à février 2013, a-t-on appris auprès de la Sécurité de wilaya.

Les services de Police judiciaire ont traité 355 affaires de droit commun en février dernier, contre 307 en mars, dont 159 liées à des atteintes aux biens, en baisse de 32 affaires comparativement à février, selon un bilan d'activité rendu public par la direction de la Sécurité de wilaya.

Les atteintes contre les personnes, dont des coups et blessures volontaires, des menaces et insultes, ont été estimées à 139 affaires, avec une différence d'une seule affaire comparativement à février.

Le bilan fait cas du traitement de 132 affaires de délits divers, ayant abouti à



l'identification de 180 suspects présentés devant les parquets territorialement compétents, qui ont ordonné la mise en détention préventive de 42 d'entre eux, alors que 136 autres ont reçu des citations à comparaître.

"L'intensification des efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes" et la "multiplication des patrouilles de police" ont été citées, comme étant à l'origine de ce recul de la criminalité dans la wilaya.

ADRAR

Saisie de 2721 plants d'opium et 347 de cannabis

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Adrar ont déjoué une opération de plantation de pavots d'opium et de cannabis dans deux domiciles à Qsar Bentalla (Adrar), et saisi 2721 plants d'opium et 347 plants de cannabis, a indiqué samedi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Des éléments du groupement régional de la Gendarmerie nationale dans la région de Sbaâ (wilaya d'Adrar), ont découvert dans le domicile d'un citoyen une quantité importante de kif traité et une plantation de pavots somnifères et de plants de cannabis dans le



domicile de sa mère situé à Qsar Bentalla, a indiqué la cellule de communication de la Gendarmerie nationale dans le communiqué.

Une enquête dans cette affaire a été ouverte par les

éléments de la Gendarmerie nationale. Cette découverte a été faite après une perquisition du domicile de la personne concernée et de celui de sa mère avec un mandat de perquisition délivré par

le procureur de la République près le tribunal d'Adrar.

Dans le domicile de la mère, deux plantations ont été découvertes. La première s'étend sur une superficie de 104 m² et la seconde sur 32m² où étaient déposées des quantités importantes de plants de cannabis et de pavots somnifères outre des quantités de plants de cannabis et de pavots somnifères séchés sur la terrasse de la maison, des graines de cannabis et une quantité de kif traité en sus d'instruments utilisés pour la préparation de ces stupéfiants et leur commercialisation.

ORAN

Prise en charge de 439 personnes SDF par le SAMU social

Quelque 439 personnes sans domicile fixe ont été prises en charge depuis le début de l'année en cours par le SAMU social d'Oran, a-t-on appris de ce service.

Ces personnes ont été recueillies lors de 87 sorties menées par les équipes de secours social dans le but de leur apporter assistance et les transférer vers les centres spécialisés relevant du secteur, selon des statistiques fournies dernièrement par ce service.

Ces sorties ont permis la collecte de 71 mendiants et 189 personnes de nationalités africaines en situation irrégulière, outre dix malades mentaux qui ont été transférés vers le service concerné de l'hôpital d'Oran.

En outre, les équipes du service de secours social ont prodigué un traitement psychologique à 19 cas dont huit

femmes victimes de violence ou mères célibataires.

Par ailleurs, on apprend de même source, qu'il a été procédé en 2013, à l'insertion de 38 personnes en situation précaire, 22 veuves, 5 mendiants qui ont été soit réintégrés dans leurs familles, des écoles ou dans des métiers.

Pour rappel, ce service a pris en charge, l'année dernière, 757 SDF, 442 mendiants, 248 de nationalités africaines, 87 malades mentaux, 449 en situation précaire et vulnérable, six enfants en déperdition scolaire, 11 mères célibataires, 18 femmes victimes de violence et 4 mineurs. Il a assisté aussi 376 personnes et traité psychiquement 118 autres.

Le SAMU social prend en charge enfin des personnes handicapées en les intégrant dans la vie scolaire, sociale et professionnelle, rappelle-t-on.

CHINE Commerce de volailles interdit dans plusieurs villes

Plusieurs villes de l'est de la Chine ont interdit le commerce des volailles vivantes ou ont abattu des oiseaux pour lutter contre le virus de la grippe aviaire H7N9, qui a fait six morts sur 16 personnes infectées.

Après Shanghai vendredi, c'est Nankin, la capitale de la province du Jiangsu, qui a annoncé samedi la fermeture de tous ses marchés aux volailles et la suspension provisoire du

commerce des oiseaux vivants dans toute la municipalité, qui compte plus de 8 millions d'habitants, selon la radio nationale CNR.

Cinq personnes ayant contracté le virus H7N9, qui jusque-là n'avait pas infecté l'être humain, sont actuellement hospitalisées à Nankin, dont une venue de la province voisine de l'Anhui.

APS

SELON LA PROTECTION CIVILE Un départ de feu enregistré à la cour d'Oran

Un départ de feu a été enregistré, samedi en fin d'après-midi, au rez-de-chaussée de la cour d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

De même source, on indique que le feu s'est déclaré dans une salle dans laquelle étaient entreposés des documents de diverses natures. Il a été entièrement maîtrisé grâce à l'intervention rapide des éléments de la Protection civile.

Le bâtiment n'a subi aucun dégât, assure-t-on de même source. Une enquête a été ouverte par les services de police pour déterminer les causes de ce sinistre, a-t-on indiqué.

INDE

Essai réussi d'un missile à capacité nucléaire

L'Inde a testé lundi avec succès le lancement d'un missile sol-sol «Agni II» à capacité nucléaire et de fabrication locale, ont rapporté des médias citant une source bien informée. «Le missile Agni II de moyenne portée, qui peut atteindre des cibles à plus de 2.000 km, a été lancé à titre d'essai depuis l'île Wheeler au large des côtes de l'Odisha (est)», a indiqué cette source. «Le missile Agni II transportait une charge factice en guise de tête nucléaire dans le cadre de cet essai. L'essai mené par le Commandement des forces stratégiques de l'armée indienne a été un succès», a-t-elle poursuivi. Selon la même source, le missile Agni II, développé par la compagnie d'Etat indienne Défense «Research and Development Organization», a déjà été introduit dans l'arsenal de l'armée. Le missile fait 20 mètres de long et pèse 17 tonnes. Il peut transporter une charge de 1 tonne, a-t-elle précisé. L'Inde prévoit de lancer en juin prochain le missile «Agni V» doté d'un rayon d'attaque de plus de 5.000 km, selon des médias.

OMS

18 cas de grippe A (H7N9) confirmés par un laboratoire en Chine

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié samedi un point sur la situation de la grippe aviaire (H7N9) selon lequel au total 18 cas ont été confirmés par laboratoire en Chine. Selon l'OMS, "ce jour le gouvernement chinois a informé l'OMS que deux cas supplémentaires ont été confirmés par laboratoire ce qui porte le total des cas à dix-huit". "Les deux cas ont été déclarés à Shanghai. Le premier patient est un homme âgé de 74 ans qui est tombé malade le 28 mars et il se trouve actuellement dans un état critique. L'autre personne est aussi un homme âgé de 66 ans. Ce dernier est tombé malade le 29 mars et son cas est considéré comme pas grave". A ce jour, un total de 18 cas de grippe A (H7N9) ont été confirmés par un laboratoire en Chine. Six personnes sont décédées, dix cas sont considérés comme graves. Plus de 530 personnes sont suivies de près car elles ont eu des contacts avec les personnes infectées. A Jiangsu, une enquête est en cours sur une personne dont l'infection a été confirmée. Le gouvernement chinois a mis en place un groupe de travail intergouvernemental composé de représentants du ministère de la Santé, de l'Agriculture et d'autres ministères clés, indique Chine Nouvelle. L'OMS est en contact avec les autorités chinoises et suit de très près l'évolution de la situation. Pour le moment, aucun vaccin n'existe pour ce type de grippe et il n'y a aucune preuve qu'une transmission d'homme à homme existe.

ENERGIE

Le gouvernement étudie la possibilité d'exploiter le gisement minier de Gara Djebilet

Le gouvernement examine la possibilité d'exploiter l'important gisement minier de Gara Djebilet (130 km au sud-est de Tindouf), a annoncé samedi le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, affirmant que ce projet nécessite des investissements pouvant atteindre 20 milliards de dollars.



"Le gouvernement étudie, actuellement, la possibilité d'exploiter cette mine (Gara Djebilet) pour couvrir les besoins nationaux en fer et en acier, évalués à 5 millions de tonnes/an", a-t-il déclaré au cours d'une visite d'inspection à ce site, considéré comme le plus important au monde. Selon le ministre, "ce projet est important et nécessite des investissements de l'ordre de 10 à 20 mds de dollars".

Le gisement de Gara Djebilet a été doté de plusieurs infrastructures, dont une piste menant au chef-lieu de wilaya, et reliée à Béchar par une route sur 987 km. Découvert en 1952, ce site minier renferme des réserves de fer estimées à 1,7 milliard de tonnes à 57% de fer.

Selon M. Yousfi, son exploitation nécessite "des études approfondies" notamment le volet relatif à la disponibilité des ressources hydrauliques, du gaz pour produire l'électricité et les techniques à utiliser pour le traitement du minerai de fer.

La perspective de construire une ligne de chemin de fer de 1.000 km pour acheminer la production du gisement vers les centres de transformation est également

à l'étude, a-t-il encore dit. Le ministre a, par la même occasion, visité les centrales électriques de Hassi Abdallah et de Merkala qui ont été réalisées dans le cadre d'un vaste programme d'approvisionnement des régions du Grand Sud en énergie électrique.

Sur place, M. Yousfi s'est enquis des installations dont sont équipées ces deux centrales mises en service il y a deux ans, et a reçu des explications sur les nouveaux projets de réalisation de postes et de lignes électriques pour améliorer la distribution de l'électricité.

Plusieurs projets d'installations électriques pour Tindouf

Ainsi, deux nouvelles lignes électriques (4 km) sont actuellement en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya alors qu'une ligne de 50 km a été déjà mise en service dans le cadre d'un plan d'urgence doté d'une enveloppe de 144,3 millions DA.

De plus, la wilaya de Tindouf bénéficiera d'une centrale électrique solaire d'une capacité totale de 9 mégawatts (MW) et dont les travaux viennent d'être lancés,

ont indiqué des responsables locaux. Située à Merkala, cette installation énergétique qui nécessitera un investissement de 4,8 milliards DA sera réceptionnée graduellement dès le 4ème trimestre 2013, a-t-on précisé. M. Yousfi s'est dit satisfait des réalisations du secteur de l'énergie dans la wilaya de Tindouf entre 2012 et les premiers mois de 2013, en soulignant que ces projets ont été concrétisés "grâce à l'aide apportée par les autorités locales au groupe Sonelgaz" pour l'installation de nouveaux postes électriques.

Ces nouvelles réalisations "permettent d'éviter durant l'été prochain les problèmes d'approvisionnement en électricité enregistré l'été dernier notamment dans la localité d'Oum Laâssel".

Actuellement, la wilaya de Tindouf, qui compte une population d'environ 63.000 habitants, enregistre un taux d'électrification de 97% alors que 54,7% des foyers de la wilaya sont raccordés au réseau de gaz de ville, selon des données de la Société de distribution de l'Ouest (SDO) relevant de Sonelgaz. La centrale de stockage de gaz propane de la ville de Tindouf opéra-

tionnelle depuis 2011, "constitue une importante réalisation pour la wilaya" car, précise-t-il, elle assure l'approvisionnement de 7052 foyers via un réseau de distribution long de 134 km.

Par ailleurs, le ministre de l'énergie qui a présidé une réunion consacrée à la présentation des opérations d'exploration d'hydrocarbures effectuées par le groupe Sonatrach à Tindouf, a souligné que le groupe pétrolier a intensifié ses efforts dans l'activité exploration.

"Sonatrach a intensifié ses efforts en multipliant les actions d'exploration d'hydrocarbures dans différentes régions de la wilaya de Tindouf, vu les besoins futurs du gisement de fer de Gara Djebilet (sud-est) qui nécessitera du gaz, de l'eau et de l'électricité", a-t-il affirmé.

Devant les responsables locaux, M. Yousfi a mis l'accent sur l'impact économique et social attendu à travers une possible découverte d'hydrocarbures et le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, mais aussi celle de Mercheri Abdelaziz (0,5 milliard de tonnes de réserves) notamment en termes d'emploi.

PORTUGAL

Mesures d'austérité : le rejet par la Cour constitutionnelle met le Portugal en difficulté

Le gouvernement portugais a condamné samedi le rejet la veille par la Cour constitutionnelle de plusieurs mesures d'austérité, estimant que cette décision "mettait le pays en difficulté" pour respecter ses objectifs budgétaires.

La décision de la Cour constitutionnelle "met le pays en difficulté pour respecter ses objectifs budgétaires", mis au point avec les créanciers internationaux du Portugal, a déclaré à l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire le porte-parole du gouvernement, Luis Marques Guedes. Elle aura "un impact négatif", a-t-il ajouté.

La Cour constitutionnelle a jugé vendredi soir contraires à la Constitution plusieurs mesures d'austérité du budget d'Etat pour 2013, d'une rigueur exceptionnelle. Elle a rejeté en particulier la suppression des 14 mois de salaires versés aux fonctionnaires et aux retraités, ainsi qu'une mesure instaurant un prélèvement sur les allocations chômage et maladie.

APS

L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES, LE PROFESSEUR ABDELLATIF BENACHENHOU :

Un audit global du secteur de l'énergie en Algérie est nécessaire

La nécessité d'opérer un audit global du secteur de l'énergie en Algérie pour "déterminer ses points forts et ses points faibles" a été mise en exergue, samedi à Mostaganem, par l'ancien ministre des Finances, le professeur Abdellatif Benachenhou.

"Le secteur stratégique de l'énergie en Algérie a besoin d'un audit global et précis pour déterminer ses points forts et ses points faibles", a estimé M. Benachenhou qui anima une conférence à la Chambre du commerce et d'industrie de la Daha (Mostaganem) sur "les dynamiques internationales et caractéristiques de l'Algérie". "Les mutations rapides que connaît ce secteur à l'échelle mondiale nous imposent d'évaluer constamment nos capacités", a-t-il souligné à ce propos.

M. Benachenhou a estimé que les marchés énergétiques connaîtront des évolutions vertigineuses dans les deux prochaines décennies. "Nous serons contraints de nous adapter à ces mutations en modernisant nos méthodes et stratégies".



L'intervenant a appelé à une analyse "sérieuse et réaliste" de la conjoncture économique du pays par un audit qui prendra en considération l'évolution des économies mondiales surtout les crises qui touchent, selon lui, de grands pôles comme l'Europe.

Il a souligné la nécessité de mettre en place une économie selon une vision pragmatique et claire basée sur "les priorités à déterminer dans le choix des partenaires économiques internationaux". Pour le conférencier, la croissance de l'économie nationale dépend d'une démarche pragmatique pour traiter certaines questions comme "l'excès dans la consommation". Il a également appelé à la nécessité de développer la formation professionnelle en termes qualitatifs, réaliser l'équilibre entre la quantité et la qualité de la formation et de l'enseignement supérieur. D'autres questions se rapportant au développement économique national dans le contexte de l'environnement économique mondial ont été abordées par le conférencier.

Programme du Lundi 8 Avril 2013



10h00 Bouhairat el chabout - programme pour enfants
10h30 Asrar laila - programme pour enfants
10h45 Moughamarat Dalila Wa El-Ziabiq - feuilleton
11h30 Rahalet Maâ National Geographic - documentaire
12h30 Azehar wa hikayat - documentaire
13h00 Journal télévisé (2ème Edition)
13h30 Maoussim El-Matar - feuilleton
15h00 Mahla di El Achia
16h30 El-Djazair tarikhe wa hadhara - programme pour enfants
17h30 moutaa el maida
18h00 Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 taqdar tarhab
19h00 zamane el barekhouthe - FEUILLETON
20h00 Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h45 chouhada el maqassala - émission
21h00 50 sanna televisioun - Documentaire
21h30 Saât riyadha
22h30 safar fi kalimat
23h30 concert de chant
oohoo Journal télévisé (Dernière Edition)



10h00 Les douze coups de midi - Jeu
12h50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h00 Journal
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h50 Météo
12h55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
13h55 La onzième victime - Téléfilm de suspense
13h55 La onzième victime - Téléfilm de suspense
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25 Bienvenue chez nous -Jeu
17h20 Une famille en or -Jeu
18h05 Money Drop -Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Mon assiette santé - Série humoristique
19h35 Météo
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
19h50 Clem - Téléfilm humoristique
21h45 New York Unité Spéciale - Série policière
22h35 New York Unité Spéciale - Série policière
22h35 New York Unité Spéciale - Série policière
23h20 New York Unité Spéciale - Série policière



10h30 Les Z'amours -Jeu
11h00 Tout le monde veut prendre sa place -Jeu
11h55 Météo 2
12h00 Journal
12h50 Météo 2
12h52 Consomag - Magazine du consommateur
12h55 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h59 Côté Match - Multisports
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h25 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h45 CD'aujourd'hui
16h50 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h45 Mot de passe -Jeu
18h24 Météo 2
18h30 N'oubliez pas les paroles -Jeu
19h00 Journal

19h40 Tirage du Loto - Loterie
19h44 Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
20h25 D'art d'art - Magazine culturel
20h30 Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
21h10 Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
21h55 Mots croisés - Débat



09h50 Midi en France - Magazine régional
10h55 Météo
11h00 12/13 : Journal régional
11h25 12/13 : Journal national
11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société
13h15 Si près de chez vous - Magazine de société
13h45 Keno - Loterie
13h50 Inspecteur Derrick - Série policière
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Harry - Jeu
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Dépendances et interdépendances - Magazine de services

18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Edition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h45 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
19h45 Le monde d'après - Magazine de société
21h35 Météo
21h38 Parlons passion - Magazine de services
21h40 Grand Soir 3
22h40 Edouard Leclerc, l'épicier de la République - Histoire



11h10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
11h20 La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité
11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 Killing Fields - Film policier
14h40 Zapping - Divertissement
14h45 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
14h45 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h40 Cold Blood - Thriller
17h15 Les Simpson - Série d'animation
17h45 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show
19h55 Borgia - Série historique
20h50 Borgia - Série historique
21h45 Spécial investigation - Magazine d'information
22h40 L'oeil de Links - Magazine du multimédia



11h45 Le 12.45
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h35 Météo
12h37 Astuces de chef - Magazine culinaire
12h40 Mon ex-futur mari - Téléréalité sentimental
14h30 A l'épreuve de l'amour - Téléfilm dramatique
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
19h50 Top chef - Téléréalité
22h50 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

La sélection



20h50

Clem - Maman a craqué



Durée : 1h55mn

Caroline, qui a toujours été fidèle à Jean-Paul, tombe sous le charme de Luca, le père d'une copine de collège de Salomé. Entre les deux, le couple ne passe que trop bien. Bien qu'elle soit partagée entre la culpabilité et la soif d'aventure, Caroline finit par lâcher prise et craque face aux avances appuyées de Luca. Mais Clem surprend sa mère entre les bras de son amant, Génée, l'adolescente ne sait pas quoi faire. Doit-elle en parler à son père ou bien taire cette relation et préserver le couple que forment ses parents ? Clem doit aussi trouver l'équilibre entre son nouveau job de serveuse et son petit-amis Jérôme, à qui elle a raconté qu'elle étudiait à l'université...



20h45

Rizzoli et Isles - Le retour du père



Durée : 40mn

Quand Melissa Joy Black, une jeune femme de 22 ans, employée au déchargement des navires, est retrouvée morte, assassinée d'un coup de pic à glace en plein cœur, l'équipe établit un lien possible entre le milieu des dockers et celui de la mafia. Jane découvre par ailleurs que ces connexions avec le crime organisé pourraient également mener jusqu'au père biologique de Maura. De son côté, cette dernière passe de plus en plus de temps en compagnie de Tommy, le frère de Jane, ce qui ne plaît pas vraiment à la détective. Par ailleurs, celle-ci essaie d'échapper à une formation qui lui est imposée...



19h45

Le monde d'après



Durée : 1h50mn

Il y a quelques années, le système de santé français était désigné par l'Organisation Mondiale de la Santé comme le plus performant du monde. Maintenir ce niveau de qualité a un coût. Chaque année, les dépenses augmentent pendant que les crédits diminuent. Est-ce pour autant une fatalité ? Les dépenses de santé sont-elles toutes nécessaires ? Est-il possible de continuer à bien se soigner en réduisant les coûts ? Si, pour se soigner mieux, il fallait se soigner autrement et, peut-être, paradoxalement, un peu moins ? C'est le débat qu'ouvre «Le Monde d'après». Au sommaire :



19h55

Borgia - Le dimanche de la Trinité



Durée : 55mn

A Rome, Rodrigo est confronté à toutes sortes de tentations. Il doit faire des efforts considérables pour combattre sa dépendance à la drogue, qui pourrait finir par le perdre. Après un long voyage, Cesare est enfin arrivé en France où il fait connaissance avec la cour du roi. Le fils du pape ne ménage pas ses forces pour séduire Carlotta et obtenir sa main. Pendant ce temps, Lucrezia réalise que sa vie sentimentale la rend malheureuse. Elle tente d'y remédier...



20h50

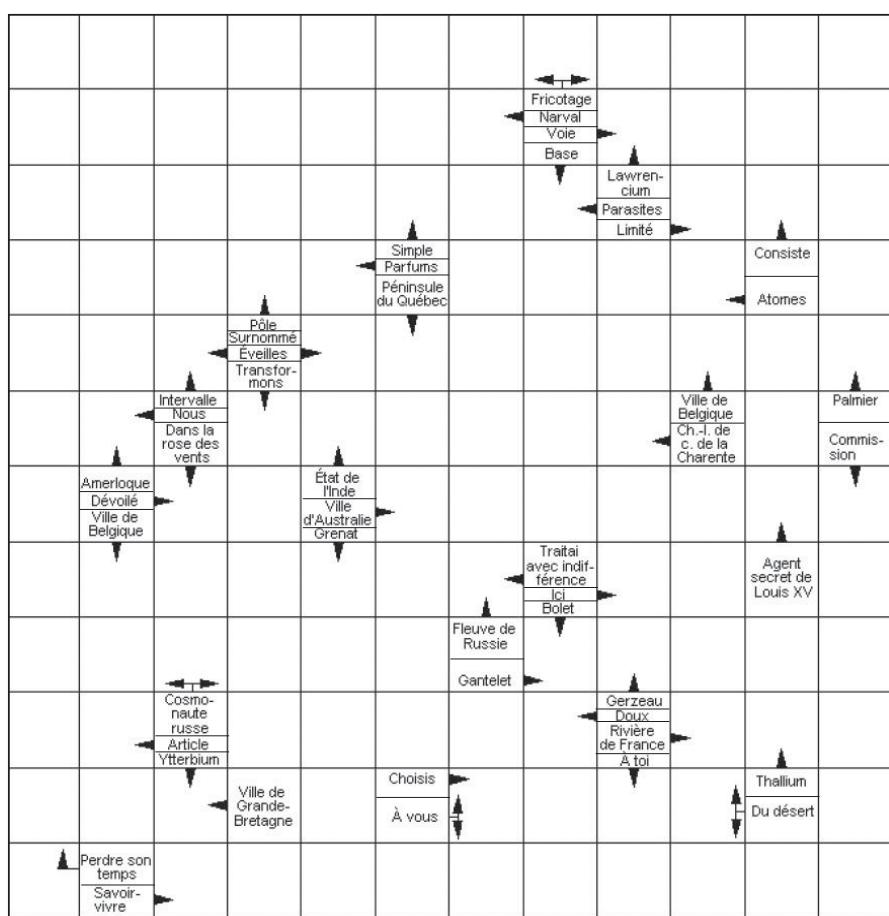
Top chef



Durée : 3h

Diffusé le lundi à 20h50 depuis 2010 sur M6, Top Chef est un concours de cuisine destiné uniquement, sauf à très rares exceptions, aux cuisiniers professionnels : chefs, commis ou encore sous-chefs. Gastronomie, compétition, candidats de haut niveau, grands chefs et des défis surprenants, c'est la recette à succès de l'émission Top Chef produite par Studio 89 pour M6. Adaptée d'un concept américain diffusé depuis 2006 sur la chaîne Bravo, cette émission culinaire met en compétition des cuisiniers professionnels prêts à relever les défis les plus improbables pour tenter de remporter le titre de Top Chef ainsi que les 100 000 euros offerts au vainqueur.

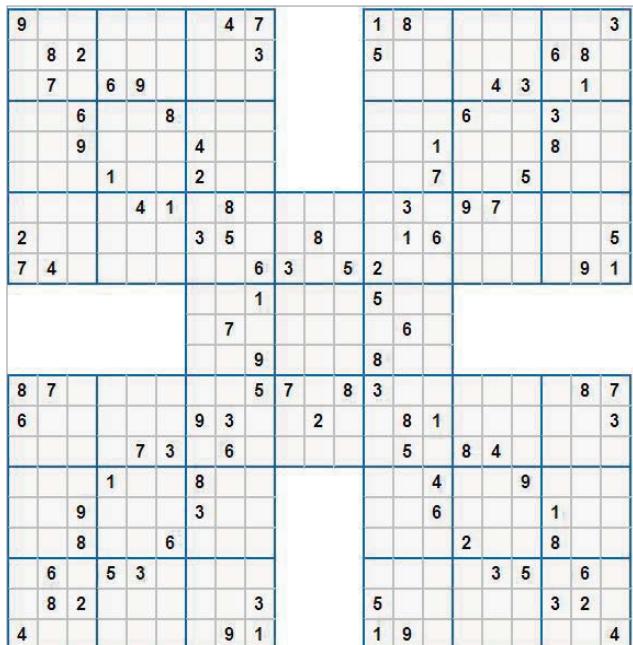
Mots fléchés n°241



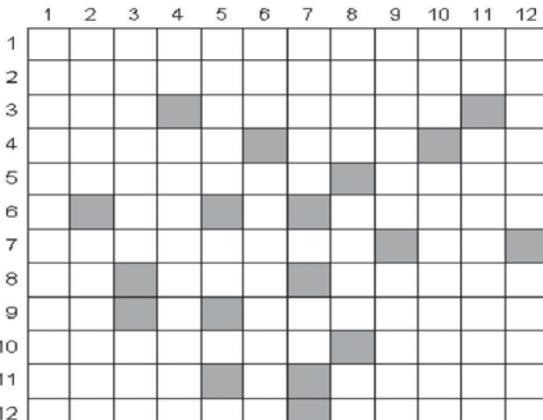
Samuraï-sudoku n°241

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°241



Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Martinique - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Plaine
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Écrivain américain

Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtu
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

CONCOURS D'ÉQUITATION DE RELIZANE : Laïd Reda remporte le grand prix

Le cavalier Laïd Reda, du club de l'Ecole de police de Soumââ (Blida) a remporté le grand prix du concours national d'équitation qui a pris fin samedi à Relizane.

La seconde place de cette compétition de saut en obstacles, disputée au deuxième jour du concours, est revenue au cavalier Benthabet Hassen, affilié au club "El Moughit" d'Oran, alors que son collègue Aïtoul Ounis Brahim, du club de Zéralda (Tipasa) s'est classé à la troisième place.

La cérémonie de clôture s'est déroulée au centre



équestre "Ahmed Ben Bella" de Relizane, en présence du wali, du président de la fédération algérienne d'équitation et d'un public nombreux.

Elle a été marquée par la distribution de trophées, médailles et autres cadeaux aux lauréats. Ce concours national dont le coup d'envoi a été donné, vendredi, par le

secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, M. Belkacem Mellah, a comporté huit épreuves dans les catégories des seniors, juniors et cadets.

Les premières places ont été remportées par des cavaliers issus de clubs de Mostaganem, Tiaret, Oran, Tipasa et Relizane.

100 cavaliers venus des clubs d'Alger, Oran, Mostaganem, Tiaret, Relizane, Skikda, Blida et Tipasa ont pris part à ce grand prix, organisé par la direction de la jeunesse et des sports de Relizane en collaboration de la fédération algérienne d'équitation, rappelle-t-on.

TLEMCEN Plus de 1 000 participants au cross de la santé à Mansourah

Plus de 1.000 coureurs ont participé à la première édition du cross de la santé, organisé, samedi, par la DJS sur le parcours

Hai Imama de Mansourah (Tlemcen). Inscrit dans le cadre des manifestations de célébration du cinquantenaire de l'indépendance et la journée mondiale de la santé coïncidant avec le 7 avril de chaque année, cette course a été marquée par une rude concurrence entre participants venus de clubs et associations sportives de la wilaya.

Le DJS, M. Said Hakas, a souligné que cette manifestation sportive sera organisée chaque année pour célébrer la Journée mondiale de la santé, activer le mouvement sportif de la wilaya, inciter les citoyens à pratiquer un sport pour préserver leur santé et leur physique.

La DJS a fourni tous les moyens humains et matériels pour assurer la réussite de cette course qui a vu les participants parcourir les principales artères de la commune de Mansourah sous une pluie battante.

COUPE DAVIS L'Argentine gagne le double et mène 2-1 contre la France

L'Argentine mène 2 à 1 contre la France après avoir remporté le double, samedi à Buenos Aires, en quart de finale de Coupe Davis, obligeant les Français à gagner les deux derniers simples pour se qualifier. Les Français Michaël Llodra et Julien Benneteau se sont inclinés face à David Nalbandian et Horacio Zeballos 3-6, 7-6 (7-3), 7-5, 6-3. Dimanche sur la terre battue du Parque Roca, Jo-Wilfried Tsonga (FRA) affrontera Juan Monaco (ARG) et Gilles Simon (FRA) sera opposé dans le 5e match à Carlos Berlocq (ARG), qui a contraint le numéro un français à disputer 5 sets vendredi.

OPEN NATIONAL DE BODYBUILDING 65 athlètes présents à l'Open de Mila

65 athlètes de 27 équipes ont pris part, samedi à la maison de la Culture Moubarek El-Mili de Mila, à l'Open national de bodybuilding, qualificatif pour la phase finale du championnat national prévu les 8 et 9 mai prochains à Béjaïa.

Après la traditionnelle pesée des athlètes qui s'est tenue la veille de la

compétition, un public très nombreux s'est déplacé à la maison de la culture pour suivre les évolutions des athlètes, dès les tours préliminaires, a-t-on constaté.

Résultats:

60 kg:

01/ Shabhi Ibrahim (Constantine)
02/ Mourad Abdalkrim (Constantine)
03/ Kerkouk Abdelhakim (Bejaia)

65 kg:

01/ Lemouchi Chaouki (Bejaia)
02/ Fouhal Mohamed-Lakhdar (Bordj Bou Arreridj)

03/Ferhani Hakim (Bejaia)

70 kg:

01/ Boutamina Abdennacer (Tipasa)
02/ Fettimi Khaled (Constantine)
03/ Boudchicha Bouzid (Bordj Bou Arreridj)

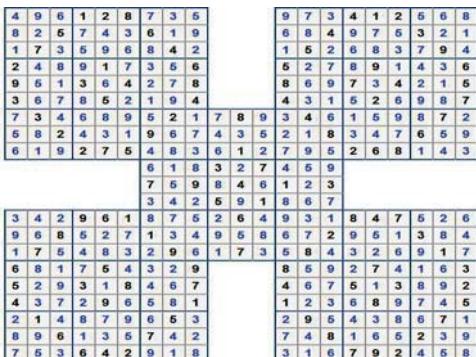
75 kg:

01/ Boudiaf Moutassem (Bordj Bou Arreridj)
02/ Chitour Salah (Bordj Bou Arreridj)
03/ Dahmani Nasser (Mohammadia)

80 kg:

01/ Chegrari Benzerga (Sidi Bel-Abbes)
02/ Bouziane Ilyes (Alger)
03/ Dahmani Nasser (Tizi-Ouzou).

Solution Samurai-sudoku N°240



Solution Mots Croisés N°240

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°240

FACTIONNAIRE
OBEISSANT■A■
NE■MLI■EOLIE
DRAGEES■U■PC
ABA■RUPTEUR
MORDU■CA■CRI
ELU■FICIAL■N
NETTOYERAIS■
TAIE■RDS■PUR
ATRESIE■ASTI
LEE■ONSAGER■
E■ZOUG■CIRAS

LIGUE 1 (25^e JOURNÉE)

Le MCA rejoint l'USM Alger à la seconde place



Le MC Alger, vainqueur de la JS Kabylie (3-1) dans le clasico a rejoint l'USM El Harrach, battue en déplacement par le MC Oran (1-0), à la deuxième place du championnat d'Algérie de Ligue 1, à l'issue de la 25e journée, amputée de trois matches dont celui du leader, l'ES Sétif retenue par ses obligations africaines.

Les Vert et Rouge ont confirmé leur excellente forme du moment en dominant la JS Kabylie grâce notamment à un doublé de Yachi et nouveau but du meilleur artificier de la compétition, Mustapha Djallit sur penalty.

Grâce à cette victoire, les protégés de Djamel Menad rejoignent l'USM El Harrach à la deuxième place, à six longueurs du leader qui compte un match

en moins face au CR Belouizdad.

De son côté, l'USM El Harrach est revenue bredouille de son déplacement à Oran face au MC Oran qui lutte pour son maintien parmi l'élite.

Les "Hamraouas" qui restaient sur une qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie face au WA Tlemcen (3-1), ont réalisé l'essentiel grâce à une réalisation de Dagoulou (38^e min). Un succès qui permet aux coéquipiers de Hocine Achiou de respirer un peu et de bien préparer leur demi-finale contre l'USM Alger la semaine prochaine.

Le CS Constantine s'est bien remis de son élimination en quart de finale de la Coupe d'Algérie en s'imposant difficilement devant le CA Bordj Bou Arreridj (1-0).

Un but de Djilali à la demi-heure de

jeu a suffi aux hommes de Roger Lemmerre pour engranger les trois points de la victoire et rejoignent l'USM Alger à la quatrième place avec 41 points.

En bas de classement, le WA Tlemcen et l'USM Bel Abbes ont fait un pas vers la relégation après leur nouvelle défaite face respectivement à la JS Saoura (2-0) et au MC El Eulma (1-0). Les deux équipes restent scotchéées à la dernière place en compagnie du CA Batna qui compte un match en moins. Le CABBA l'autre grand perdant de cette journée après sa défaite face au CSC (1-0) reste toujours sous la menace de la relégation.

Résultats partiels et classement

USMBA-MCEE	0-1
JSS-WAT	2-0
MCO-USMH	1-0
MCA-JSK	3-1
CSC-CABBA	1-0

Mardi 16 avril (18h00):

CR Belouizdad	- ES Sétif
JSM Béjaïa	- CA Batna
ASO Chlef	- USM Alger

Classement

	Pts	J
1. ES Sétif	52	24
2. USM El-Harrach	46	25
- MC Alger	46	25
4. USM Alger	41	24
- CS Constantine	41	25
6. CR Belouizdad	35	24
7. JS Kabylie	33	25
- JS Saoura	33	25
9. JSM Béjaïa	32	24
10. MC El-Eulma	31	25
11. ASO Chlef	28	24
12. CABBA Arréridj	26	25
-- MC Oran	26	25
14. CA Batna	21	24
-- WA Tlemcen	21	25
-- USM Bel-Abbès	21	25

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATÉGORIES)

Les finalistes connus

Les finalistes de la Coupe d'Algérie de jeunes catégories sont désormais connus à l'issue des demi-finales disputées ce samedi. En juniors (-20 ans), la finale de la Coupe d'Algérie mettra aux prises l'USM Blida, tombeur de l'USM Alger (1-0), à l'ASM Oran qui a étrillé le WM Tébessa sur le score de 6 à 1.

La finale des U-17, nous propose une affiche alléchante entre la JS Kabylie, difficile vainqueur de l'ES Guelma aux tirs au but, contre l'ES Sétif qui a sorti l'US Biskra (1-0).

Quant à la finale des U-15, elle nous opposera une confrontation entre PAC Hydra vainqueur de l'USM Blida (2-0) à l'ASO Chlef qui a éliminé l'ES Sétif 2-1.

Résultats complets:

U-20

WM Tébessa -ASM Oran 1-6
USM Blida-USM Alger 1-0

U-17

JS Kabylie-ES Guelma 1-1 JSK
qualifié aux TAB
US Biskra-ES Sétif 0-1

U-15

PAC Hydra-USM Blida 1-0
ES Sétif - ASO Chlef 1-2

U-13

MC Saida -JSM Bejaïa 0-1
ASW Jijel-MSP Batna non joué

RÉSULTATS ET CLASSEMENT Championnat d'Algérie inter-régions (Gr. Est - 23^e journée)

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 23^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est, disputées samedi:

CRB El-Milia - ES Bouakal	0-2
JS Pont Blanc - ASC Oued Zaouia	1-1
NRB Grarem - ES Guelma	1-0
NRB Chréa - NT Souf	1-2
USM Sétif - IRB El-Hadjar	1-0
HB Chelghoum-Laïd - MB Constantine	2-0
IRB Robbah - CS Hamma Loulou	2-0

Classement :

	Pts	J
1)- HB Chelghoum-Laïd	50	23
2)- IRB Robbah	42	23
3)- ES Guelma	41	23
4)- ASC Oued Zaouia	39	23
5)- NRB Chréa	34	23
6)- ES Bouakal	33	23
7)- NT Souf	32	23
8)- CS Hamma Loulou	29	23
-JS Pont Blanc	29	23
10)- USM Sétif	28	23
11)- IRB El-Hadjar	24	23
- NRB Grarem	24	23
13)- MB Constantine	22	23
14)- CRB El-Mili	18	23

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Régionale Une - LRF Ouargla (25^e journée)

ASC Ouargla - JMCL In Salah	2-0
US Souf - CRB Ksar Hirane	0-1
HB Ghardaïa - IR Ahaggar	1-1
IRB Nezla - ASB Métillî	1-2
IRB Laghouat - IRB Berriane	0-0
CS jc Illizi - CRB Tebesbest	0-0
NRB Mégarine - CRB Djamaa	1-0

Classement	Pts	J
1-CRB Tebesbest	52	25
2-CRB Ksar Hirane	51	25
3-IRB Berriane	50	25
4-JSID Bouaziz	48	24
5-ASC Ouargla	47	25
-ASB Métillî	47	25
7-IRB Nezla	39	25
8-Olympic Magrane	37	24
9-CRB Djamaa	30	25
-CS jc Illizi	30	25
-IRB Laghouat	30	25
12-IR Ahaggar	29	30
-NRB Mégarine	29	30
14-WRH Tamanrasset	24	24
15-HB Ghardaïa	23	25
16-US Souf	18	25
17-JMC Lahdeb In Salah	13	25

Championnat d'Algérie inter-régions (Gr. Centre-Est - 25^e j.)

CRB Dar El-Beïda - AB Barika	3-0
IB Mouzaïa - OM Ruisseau	2-1
USF BB Arréridj - ROCR El-Oued	2-0
US Oued Amizour - US Doucen	4-0
WA Rouiba - CRB Ain Djasser	1-0
NRB Achir - FC Bir El-Arch	2-2
CA Kouba - JSB Tadjen Janet	3-0

(par pénalité)
Exempt : MB Rouissat

Classement :	Pts	J
1. US Oued Amizour	48	23
2. ROC Ras El-Oued	43	24
. USFB Arréridj	43	24
4. WA Rouiba	40	23
--, CRB Dar El-Beïda	40	23
6. AB Barika	38	23
7. MB Rouissat	35	23
8. NRB Achir	30	23
9. IB Mouzaïa	29	24
10. FC Bir El-Arch	26	23
11. OM Ruisseau	25	24
12. US Doucen	24	23
--, CA Kouba	24	23
14. CRB Ain Djasser	20	23
15. JSB Tadjen Janet	--	--

Championnat d'Algérie amateur (Gr. centre 23^e j.)

ASB Ghedir - IBK El-Khechna	3-1
WRB M'sila - ESM Koléa	0-0
NARB Réghaïa - WA Boufarik	0-0
A Boussâada - Paradou AC	5-0
IB Lakhdaria - ES Ghozlane	3-0
USM Chéraga - RC Kouba	1-2

Le match Académie FAF - MC Mekhadma a été reporté
Exempt : JSM Chéraga

Classement :	Pts	J
1. A Boussâada	39	19
--, WRB M'sila	39	21
3. RC Kouba	33	19
4. ESM Koléa	28	21
5. JSM Chéraga	27	19
6. IB Lakhdaria	26	20
7. ES Ghozlane	25	19
--, Paradou AC	25	19
--, MC Mekhadma	25	20
10. AS Bordj Ghedir	24	21
11. USM Chéraga	23	20
12. NARB Réghaïa	21	19
--, WA Boufarik	21	20
--, IBK El-Khechna	21	21

NB : ce classement ne prend pas en considération les résultats de l'Académie FAF.

COUPE DE LA CAF

Heartland (Nigeria), futur adversaire de l'USM Alger en 1/8^e de finale

MAF

Après avoir brillamment arraché sa qualification pour les 1/8^e de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), samedi aux dépens des Camerounais de Panthère Ndé, l'USM Alger croisera le fer lors du prochain tour avec les Nigérians de Heartland, un adversaire plus redoutable et difficile à jouer.

Le club algérois, avec une équipe composée essentiellement de joueurs remplaçants, a réussi, contre toute attente à se qualifier grâce à son succès décalé à Yaoundé (3-2). Lors du match aller, les joueurs de l'entraîneur français Rolland Courbis, qui n'a pas fait le déplacement au Cameroun, l'avaient emporté sur le score de 1 à 0.

C'est devant une coriace formation de Heartland, aguerrie pour ce genre de compétition, que les Rouge et Noir, devront se surpasser. Heartland s'est qualifiée en éliminant l'équipe gabonaise de l'US Bitam (aller 2-1, retour 0-0).

La mission des Algérois ne sera guère facile devant Heartland, dont la double confrontation est prévue en avril et mai prochain. En somme, tout sourit actuellement à l'USMA. Après cette qualification en Coupe de la CAF, les



Algérois ont en effet comploté il y a quelques jours leur billet pour la finale de la Coupe de l'Union arabe de football (UFA), en sortant les Egyptiens d'Al Ismaily. Si les chances de l'USMA sont minimes pour aller loin en compétition africaine, elle qui voulait « se faire éliminer » après la décision de la direction de laisser au repos plusieurs joueurs cadres à Alger, arguant une « programmation démentielle », la Coupe arabe pourrait être une bonne alternative pour le club de Soustara de renouer avec les titres, après huit

années de disette. En finale aller de la Coupe de l'UFA, les Usmanites se déplacent à Koweït City, pour donner la réplique à Al Arabi, le 24 avril. La seconde manche décisive aura lieu quant à elle au stade du 5 juillet d'Alger, le 14 mai prochain.

Mais tout d'abord, les coéquipiers de Lamouri Djediat seront ce samedi au rendez-vous de la Coupe d'Algérie, avec un déplacement périlleux à Oran pour donner la réplique au MCO, en demi-finale de l'épreuve populaire.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS DE FOOTBALL (25^e JOURNÉE)

12^e but de la saison pour Nabil Ghilas avec Moreirense

Le néo-attaquant international algérien, Nabil Ghilas, a inscrit samedi soir son douzième but de la saison sous les couleurs de sa formation, Moreirense FC, à l'occasion du déplacement au stade de Sporting Lisbonne (2-3), en match comptant pour la 25^e journée du championnat portugais de football. Le joueur algérien a répondu à l'ouverture du score de l'équipe locale, en égalisant à la 48^e minute du jeu. Ghilas, titularisé lors de cette rencontre, a pris part à l'intégralité de la rencontre.



Auteur de sa meilleure saison depuis qu'il est professionnel, Nabil Ghilas, qui n'est autre que le frère cadet de l'ancien international, Kamel, est convoité par plusieurs formations du Vieux Continent, dont le dernier à se manifester n'est autre que le club anglais d'Everton. Après cette défaite, Moreirense, reste relégable en occupant la 14^e place au classement de la Liga Sagres avec 21 points, à cinq journées de la fin. Convoyé pour le match de l'équipe nationale (3^e journée des éliminatoires du Mondial 2014) face au Bénin (3-1) disputé le 26 mars dernier, pour sa première avec les Verts, Nabil Ghilas (23 ans), n'a pas effectué son baptême du feu en se contentant du banc des remplaçants. Les autres internationaux évoluants au Portugal, Rafik Halliche (Académica Coimbra) et Hilal Soudani (Vittoria Guimarães), jouaient hier soir avec leurs clubs respectifs. Si l'Académica Coimbra se déplaçait à Gil Vicente, le Vittoria Guimarães recevait Beira Mar.

MAF

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE - ALGER -**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/2013

Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Centre Pierre et Marie Curie
Avenue Bouzenad Salem Place du 1^{er} Mai, Alger.

NIF : 40801600001604900011

Le Centre Pierre et Marie Curie lance un avis d'appel d'offres national restreint en application des articles 20, 26, 28 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, pour l'approvisionnement de l'établissement en denrées alimentaires. Les produits sont répartis en lots comme suit :

- 1- Viandes rouges (fraîche)
- 2- Poulet frais et œufs
- 3- Alimentation générale
- 4- Fruits et légumes
- 5- Pain

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Cet avis d'appel d'offres s'adresse aux soumissionnaires nationaux, grossistes et aux producteurs qualifiés dans le domaine. Le cahier des charges sera retiré auprès du :

**BUREAU INFRASTRUCTURES
ET ÉQUIPEMENTS CPMC**

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dénommé avec présentation du

registre du commerce et contre paiement de la somme de **2.000,00 DA** auprès du Trésorier de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Pierre et Marie Curie.

Le soumissionnaire doit présenter une offre sous double enveloppe conformément aux dispositions du cahier des charges :

Les deux enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

**Appel d'offres national restreint n° 06/2013
EHS Pierre et Marie Curie.
Ayant pour objet l'approvisionnement du
Centre Pierre et Marie Curie en denrées
alimentaires durant l'année 2013
«A ne pas ouvrir»**

La durée de préparation des offres est de vingt-et-un (21) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00.

Les dossiers de soumission devront être déposés au niveau de :

**Etablissement Hospitalier Spécialisé en
Cancérologie Pierre et Marie Curie
Sous-Direction des Services Economiques,
Infrastructures et Equipements
Bureau des marchés
Avenue Bouzenad Salem- Place du 1^{er} Mai –
Alger -**

A rappeler que cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres cité ci-dessus à 14 heures à la salle des délibérations du Centre Pierre et Marie Curie.

Les soumissionnaires au titre du présent avis d'appel d'offres restent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8 DE FINALE) Le président de l'ES Sétif met en garde contre Kano Pillars (Nigeria)

Le président du département football à l'ES Sétif, Hassen Hamar, a affiché hier sa prudence avant d'affronter les Nigérians de Kano Pillars, en huitième de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football.

«Il est clair que notre mission ne sera guère facile face à Kano Pillars, un adversaire qui a impressionné lors du tour précédent en se qualifiant face aux Congolais de l'AC Leopards (4-1, 0-0), les finalistes de la précédente édition de la coupe de la Confédération africaine (CAF)», a déclaré à l'APS le responsable sétiens.

«C'est une équipe qui recèle d'énormes qualités, comme l'atteste son arrivée en finale de la Coupe de la CAF. Et puis, le niveau du football au Nigeria n'est plus à présenter», a-t-il ajouté. Autant donc de paramètres qui obligent le champion d'Algérie en titre à prendre très au sérieux son prochain adversaire s'il voudra réaliser son principal objectif dans cette épreuve, à savoir la qualification à la phase des poules. «On vise la phase des poules, et pour ce faire, il faudra respecter notre adversaire et éviter de reproduire les mêmes erreurs que lors du précédent match contre l'ASFA Yennenga (Burkina Faso)», a averti Hamar.

Exempté du tour préliminaire, l'ESS avait entamé la compétition par une défaite à Ouagadougou (2-1), avant de l'emporter au match retour vendredi passé à Sétif (4-2), non sans jouer avec le feu, puisqu'après avoir mené 4-0, «l'Aigle Noir» est tombé dans la facilité permettant à l'adversaire de réduire la marque à deux reprises en fin de rencontre, faillissant même en rajouter un troisième, synonyme d'une élimination prémature des Sétiens. Cette attitude a soulevé le courroux de Hamar et des membres de son staff technique, à leur tête l'entraîneur français, Hubert Velud, critiquant sévèrement leurs poulains à l'issue de la partie. A propos du prochain tour, dont le match aller aura



lieu le 20 ou le 21 avril en cours en déplacement, la direction de l'Entente a déjà pris ses dispositions pour effectuer le voyage dans de bonnes conditions, a assuré Hamar. «On compte se déplacer au Nigeria 48 heures avant le

match, on attend juste la confirmation de la date de la rencontre. Le voyage se fera via le Caire (Egypte)», a-t-il fait savoir. Le match retour qui aura lieu au stade du 8-mai 1945 à Sétif, se jouera entre le 3 et le 5 mai prochain.

Résultats partiels

	Aller	Retour
(+) Entente Sétif (ALG) - ASFA Yennenga (BUR)	1-2	4-2
Al-Hilal (SUD) - (-) Ségué San Pedro (CIV)	1-4	3-1
Al-Merreikh (SUD) - (-) Recreativo Libolo (ANG)	1-2	1-2
(+) Esperance Tunis (TUN) - Primeiro Agosto (ANG)	1-0	1-0
Vita Club (COD) - (-) Zamalek (EGY)	0-1	0-0
(+) Orlando Pirates (RSA) - Zanaco (ZAM)	1-0	2-1
AC Leopards (CGO) - (-) Kano Pillars (NGR)	1-4	0-0
(+) Stade Malien (MLI) - Casa Sport (SEN)	2-1	2-0

Dimanche :

Ashante Kotoko (GHA) - JSM Béjaïa (ALG)	0-0
Union Douala (CMR) - FUS Rabat (MAR)	0-3
Al-Ahly (EGY) - Tusker (KEN)	2-1
TP Mazembe (COD) - Mochudi Centre Chiefs (BOT)	1-0
Djoliba (MLI) - Saint George (ETH)	0-2
Dynamos (ZIM) - CA Bizertin (TUN)	0-3
Enugu Rangers (NGR) - Vital'O (BDI)	0-0
Coton Sport (CMR) - AFAD Djekanou (CIV)	1-0

LIGUE 1

«Mon avenir à la JS Kabylie sera tranché en fin de saison» (Sandjak)

L'entraîneur de la JS Kabylie, Nacer Sandjak, dont l'équipe a été sévèrement battue sur le terrain du MC Alger (3-1) samedi soir pour le compte de la 25e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de démissionner en cours de chemin et que son avenir avec les "Canaris" sera tranché en fin de saison. «Je suis toujours en poste. Je compte aller au bout de mon contrat qui expirera en juin prochain, après quoi, je déciderai de mon avenir», a déclaré l'ancien sélectionneur national aux journalistes à l'issue du «clasico» déroulé au stade du 5-Juillet (Alger).

Ayant remplacé l'Italien Enrico Fabbro au milieu de l'entame de la saison, Sandjak a réussi à améliorer les résultats des Kabyles, mais sans pour autant parvenir à les hisser sur le podium du championnat, ni à rester en course en Coupe d'Algérie. En concédant la défaite face au MCA, les gars du "Djurdjura" sont entrés prématûrement en "vacances", en sortant de nouveau bredouilles d'une saison très difficile, sur laquelle le président du club, Mohand Cherif Hannachi misait pourtant énormément pour renouer avec la joie des titres. Du coup, l'avenir de l'ex-coach de Noisy-Le Sec (championnat amateur, France) à la JSK est

déjà remis en cause, selon l'entourage du club, évoquant «la détérioration de ses rapports avec le président Hannachi ainsi qu'avec beaucoup de ses joueurs». Revenant sur la défaite face au MCA (2e au classement), Sandjak a estimé qu'elle était «logique», ajoutant que l'enjeu du rendez-vous, notamment pour l'adversaire, obligeait ce dernier à exploiter la moindre occasion se présentant devant lui «ce que le Mouloudia a fait avec succès», a-t-il dit. Après la 25e journée, qui a été amplifiée de trois rencontres, la JSK occupe provisoirement la 7e place en compagnie de la JS Saoura avec 33 points chacun.

TOURNOI DE LA PRESSE

Tirage au sort mardi

Le tirage au sort du tournoi de football annuel de l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) aura lieu mardi 9 avril à 11h00 au siège du Comité olympique algérien (COA), indique un communiqué de l'organisation. Ce tournoi entrant dans le cadre de la célébration de la

Journée internationale de la liberté de la presse (3 mai de chaque année) en est à sa 7e édition. Il aura lieu du 11 avril au 3 mai prochain à Alger.

Les organisateurs ont tenu à rappeler aux équipes concernées les règlements de la compétition, informant, entre autres, que le tournoi se déroule

en élimination directe et sur un terrain de compétition homologué.

Il sera géré par les règlements de la fédération algérienne de football (FAF). Il est précisé, en outre, que chaque équipe a le droit d'engager 16 joueurs.

APS

LIGUE 1 (25^e J) MCA 3 - JSK 1

Le Mouloudia rêve toujours du titre

Riche en couleurs malgré une présence timide de supporters, le clasico -, joué hier au 5-Juillet. La JSK, jouant sans pression, a incité les Mouloudéens à puiser au fond d'eux-mêmes pour arracher une victoire salutaire qui leur permet de garder l'espoir d'arracher le titre au finish. L'entame de ce match a été caractérisée par le 4/4/2 de Djamel Menad et le 4/5/1 mis en place par Sandjak, le driver de la JSK. La première alerte a été à l'actif du MCA par l'intermédiaire de Bougache qui trouva Yachir, mais Asselah , le portier kabyle, s'interposa avec brio (8'). Les visiteurs répliquèrent par l'entremise de Mokdad excentré et dont le tir trouva Chaouchi à la parade (25'). Les deux teams n'arrivèrent point à trouver des solutions du fait que leurs jeux respectifs furent statiques. À la 28', suite à sa chevauchée, Mokdad adressa un centre tir vicieux qui a failli tromper la vigilance du keeper du MCA. Nouvelle opportunité pour les Mouloudéens mais le coup franc botté par le revenant Babouche finira dans les décors.

À vrai dire, les locaux manquaient cruellement de concentration, à cause d'un déficit en homogénéité (compréhensible après le grand nettoyage intra-muros). Yachir , à son tour, échoua devant l'impérial Asselah à la 32'.

La JSK loupa, à son tour, un but tout fait par l'intermédiaire de Messadi , absolument seul face à Chaouchi (36'). Vers la fin de la premier half l'arbitre de la rencontre a sifflé un penalty pour les locaux, Djalil réussira à ouvrir la marque, au grand bonheur des fans mouloudéens . À partir de cette réalisation, la JSK tenta de sortir de sa coquille en allant dominer le milieu de terrain et créant de ce fait des brèches dans la défense du MCA. Camara, d'un tir fulgurant, rata de peu le cadre (43'). Le pressing des visiteurs fut constant et Cheallali , bien servi par Mokdad , rata une belle opportunité pour égaliser (45').

Après la pause les Rouge et Vert ajoutent un deuxième but avant que l'arbitre a désigné un penalty pour les visiteurs bien tiré par le capitaine Rial qui réduit la marque. Vers la fin de la partie, les poulains de Djamel Menad ajoutent un troisième but qui a scié les jambes des Canaris. le MCA a très bien géré et le jeu s'est concentré au milieu de terrain. Peu d'actions sont à noter dans ce second half, hormis celle de Boughèche qui s'est vu rattraper par le retour de l'excellent Benlamri et la frappe de Messadi qui est allée raser le poteau droit de Chaouchi .

La JSK n'y arrive pas et a rendu les armes, quant au MCA, il enregistre une victoire importante en vue de la course au titre.

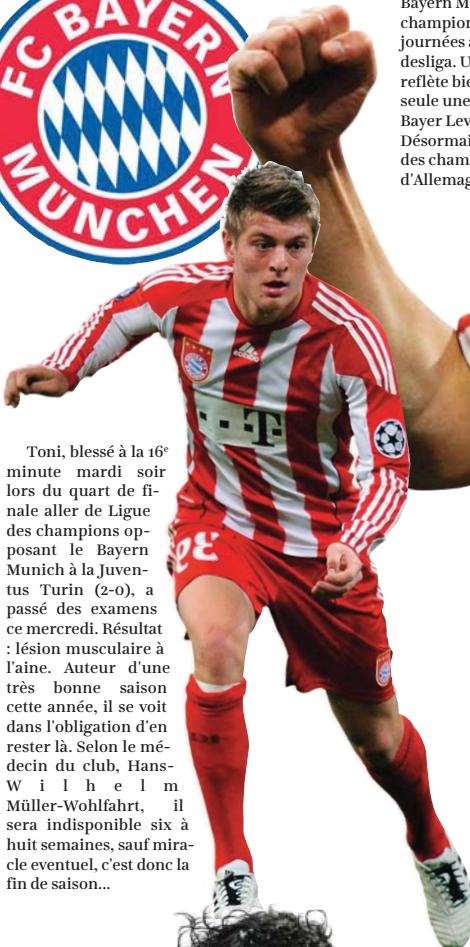
Ferrah Menad

Le Bayern sacré champion



Toni, blessé à la 16^e minute mardi soir lors du quart de finale aller de Ligue des champions opposant le Bayern Munich à la Juventus Turin (2-0), a passé des examens ce mercredi. Résultat : lésion musculaire à l'aine. Auteur d'une très bonne saison cette année, il se voit dans l'obligation d'en rester là. Selon le médecin du club, Hans-Wilhelm Müller-Wohlfahrt, il sera indisponible six à huit semaines, sauf miracle éventuel, c'est donc la fin de saison...

C'était annoncé, mais ils l'ont fait. Les joueurs du Bayern Munich sont devenus champions d'Allemagne, sept journées avant la fin de la Bundesliga. Une performance qui reflète bien leur bilan, que seule une défaite contre le Bayer Leverkusen vient ternir. Désormais, cap sur la Ligue des champions et la Coupe d'Allemagne.



Franck Ribéry a célébré avec le Bayern Munich son 3^e titre de champion d'Allemagne, après la victoire à Francfort (1-0) samedi, avec l'espoir de doubler avec la Coupe nationale voire de tripler avec un premier sacre en Ligue des champions. À l'orée de ses 30 ans (dimanche), Ribéry réalise l'une de ses meilleures saisons depuis son arrivée à Munich en 2007, totalisant 7 buts et 11 passes décisives en 22 matches (sur 28) joués depuis le début de saison en Bundesliga.



**Claudio Pizarro
vers
Wolfsburg**

Kicker croit savoir que le VfL Wolfsburg suit l'attaquant de 34 ans du Bayern Munich, Claudio Pizarro. Le Péruvien, libre en juin, a déjà travaillé sous les ordres de Klaus Allofs, l'actuel manager des Wölfe, lors de ses passages au Werder Brême.

Le Real en balade

C'est avec une équipe remaniée avant le quart de finale retour de Ligue des champions à Galatasaray mardi que le Real Madrid a dominé Levante (5-1), lors de la 30^e journée de Liga. Menés au score, les Merengue ont renversé la rencontre en deux minutes grâce à Higuain et Kaka avant la pause. Puis les remplaçants d'un soir Ronaldo et Özil, auteur d'un doublé, ont salé l'addition en fin de match.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) - **Fax** : 021.94.66.82
Email : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) / **Fax** : 021.94.66.82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Lundi 8 Avril 2013 - 26 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 242 - Première année

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 DE FINALE) MCA-ESS Une délégation sétifiennne à Alger pour une «bonne quote-part» de billets

La direction de l'ES Sétif a dépêché des émissaires hier à Alger pour discuter de la quote-part de billets devant être réservée aux supporters de leur équipe en vue du match face au MC Alger vendredi prochain au stade du 5-Juillet, a-t-on appris auprès de Hassen Hamar, président du département football à l'Entente.

«Une délégation de l'ESS s'est déplacée aujourd'hui à Alger pour discuter avec la direction du stade olympique à propos de la quote-part de billets qui nous seront remis en vue du match contre le MCA», a déclaré à l'APS le responsable du club phare des Hauts-Plateaux.

Hamar n'a pas caché son souhait de bénéficier d'un nombre intéressant de tickets au profit de ses fans «qui se préparent à faire un déplacement en masse à Alger pour soutenir leur équipe», a-t-il dit.

«J'espère qu'on bénéficiera du même traitement réservé par le MCA au CSC Constantine lors du tour précédent», a-t-il souhaité. La direction du CSC s'était offerte 15.000 tickets ayant permis une présence massive de sa galerie lors du quart de finale perdu face au Doyen (3-0) au même stade du 5-juillet, rappelle-t-on.

Le MCA, premier tiré au sort, reçoit l'ESS pour le compte du dernier carré de la coupe d'Algérie vendredi à 17h00 dans un match qualifié de «finale avant la lettre» par les spécialistes. Les deux équipes ont le vent en poupe en championnat, comme l'atteste la place de leader des Sétiens, et celle de dauphins des Algérois, à cinq journées de la fin de l'épreuve. L'Entente est détentrice de la précédente édition de "Dame" coupe, tandis que la dernière consécration du Mouloudia dans cette compétition remonte à 2007. L'autre demi-finale opposera le MC Oran à l'USM Alger samedi prochain au stade Ahmed Sabana à Oran.

CHAMPIONNAT LIGUE 2 (27^e JOURNÉE) SA Mohammadia - USM Blida domicilié à Tighennif à huis clos

Le match SA Mohammadia - USM Blida, prévu samedi prochain à 15h00 dans le cadre de la 27^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2, se jouera au stade de Tighennif sans la présence du public, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le SAM est sous le coup d'une sanction de 3 matches de suspension de terrain assortie de huis clos en raison des incidents ayant émaillé sa rencontre perdue à domicile face au CRB Aïn Fekroun (3-2) lors de la 24^e journée. L'équipe de Mohammadia a déjà purgé un match vendredi, à l'occasion de la réception de l'O Médéa (1-1) pour le compte de la 26^e journée du championnat, rappelle-t-on.

Cette rencontre avait été domiciliée dans un premier temps à Sidi Bel-Abbès avant d'être reprogrammée à Tighennif. Toutes les rencontres de la 27^e journée se joueront samedi à 15h00, selon le programme publié par la LFP.

APS

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DE L'AVANT-PROJET DE LOI PORTANT RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Texte intégral du communiqué de la présidence de la République

La présidence de la République a rendu public hier un communiqué relatif à la mise en place de la Commission chargée de l'élaboration de l'avant-projet de loi portant révision constitutionnelle, dont voici le texte intégral:

«Les réformes politiques initiées par le Président de la République en vue de consolider la démocratie représentative dans notre pays, de conforter les fondements de l'Etat de droit et de renforcer les droits et libertés du citoyen, ont été le résultat tangible d'une large consultation politique, tant en ce qui concerne leur volet législatif que leur volet constitutionnel.

Les propositions formulées par les différents acteurs politiques et

sociaux qui ont participé aux deux consultations sur ces réformes, menées successivement par le président du Conseil de la nation et le Premier ministre, ont fait l'objet, dans leur volet constitutionnel, d'une exploitation intégrale et d'un travail de synthèse, par un groupe de travail qualifié institué à cet effet.

Ce travail, récemment achevé, a donné lieu à un document préliminaire qui a été soumis à la haute appréciation du Président de la République. A l'examen de ce document, le Chef de l'Etat a décidé de mettre en place la commission d'experts chargée d'élaborer un avant-projet de loi portant révision constitutionnelle. Cet avant-projet devra s'appuyer, à la fois, sur les propositions retenues des acteurs politiques et sociaux, et sur les

orientations du Président de la République, et ce, en vue de leur traduction en dispositions constitutionnelles.

Le président de la République a chargé le Premier ministre de procéder à l'installation de cette Commission.

Cette commission se compose de professeurs d'universités, tous connus pour leurs compétences et leurs qualités morales. Il s'agit en l'occurrence de:

Monsieur Azzouz Kerdoun, président, Madame Faouzia Benbadis, Messieurs Bouzid Lazhari, Ghouti Mekamcha et Abderrazak Zouina, membres.

La Commission remettra les résultats de ses travaux dans les plus brefs délais.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/16 RETOUR)

APRÈS SON NUL (1-1) DEVANT ASANTE KOTOKO À ACCRA (GHANA)

La JSM Béjaïa affrontera l'ES Tunis en 1/8 de finale



Le club algérien JSM Béjaïa s'est qualifié pour le prochain tour de la Ligue des champions africaines de football en décrochant le nul devant son homologue du Ghana, Asante Kotoko (1-0), mi-temps: (0-1) en match retour des 1/16 de finale de la compétition hier à Kumasi. Menés à la mi-temps par un but inscrit par Akofé (45+1), les camarades du gardien international Cedric, ont nivelé la marque grâce à Mohamed Derrag (73).

La JSM Béjaïa qui avait fait match nul (0-0) lors du match aller disputé le 22 mars à Béjaïa, s'est qualifiée par le bénéfice du but inscrit en déplace-

ment. L'ES Sétif, le 2^e représentant algérien dans cette compétition, s'est qualifié vendredi aux dépens de l'ASFA Yennenga (B.Faso) après l'avoir battu sur le score de (4-2), aller (1-2).

La JSM Béjaïa, représentant algérien en Ligue des champions africaines de football, affrontera l'Espérance de Tunis en 1/8 de finales de cette compétition continentale des clubs.

Le match aller aura lieu à Béjaïa le 20 ou le 21 avril, alors que la manche retour est prévue à Tunis entre le 3 et le 5 mai. Les Béjaouis ont arraché leur billet pour les 1/8 de finales à la faveur du match nul face au club ghanéen d'Asante Kotoko (1-1) hier à

Kumasi. Au match aller disputé au stade de l'Unité maghrébine, la JSM Béjaïa et l'Asante Kotoko ont fait match nul (0-0). La délégation bœjaouie regagnera Alger mercredi, après des escales à Accra et Casablanca (Maroc).

L'ES Sétif, deuxième représentant algérien dans cette compétition, s'est qualifiée vendredi aux dépens de l'ASFA Yennenga (Burkina Faso) après l'avoir battu sur le score de (4-2), aller (1-2). En 8^e de finales, les Sétiens affronteront les Nigérians de Kano Pillars. Le match aller aura lieu le 20 ou le 21 avril au Nigeria, alors que la manche retour se jouera au stade du 8 mai 1945 de Sétif entre le 3 et le 5 mai prochains.